Agriculture et Agroalimentaire Canada | Agriculture and Agri-Food Canada

Profil de l'enquête financière sur les fermes de 2000

Direction des politiques sur le revenu agricole et l'adaptation
Direction générale des politiques stratégiques

Avril 2001

Profil de l'enquête financière sur les fermes de 2000

Direction des politiques sur le
revenu agricole et l'adaptation
Direction générale des politiques stratégiques
Avril 2001

Aucune opinion sur les politiques, qu'elle soit explicite, déduite ou interprétée d'après le contenu de la présente publication, ne devrait être présentée comme reflétant celle d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Groupe d'analyse de l'enquête financière sur les fermes
David Culver (chef d'équipe)
John Caldwell
Deborah Niekamp
Kabir Ladak
Kim O'Connor
Sik-Sya Yap
Gordon Andrusiak
Margaret Zafiriou

Version Internet à l'adresse suivante :
http://www.agr.ca/spb/fiap

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, veuillez communiquer avec le personnel de la :
Sous-section de la production de l'information et de la promotion
Direction de la recherche et de l'analyse
Direction générale des politiques stratégiques
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Bâtiment 74, F.E.C.
Ottawa (Ontario)
K1A 0C6
Téléphone : (613) 759-1865
Télécopieur : (613) 759-7090
Courriel : ippdist@em.agr.ca

N° ISSN 1490-0394
Publication N° 2073F

N° de catalogue A22-188/2000F
Projet 00149rp

Also available in English under the title:
Profile of the 2000 Farm Financial Survey

101-05238/

Préface

Le présent *Profil de l'enquête financière sur les fermes de 2000*, présente les points saillants de l'enquête financière de 2000 sur les fermes et une comparaison avec les résultats de deux enquêtes antérieures menées en 1996 et en 1998. Lié par contrat avec Agriculture et Agroalimentaire Canada, Statistique Canada a recueilli les données. L'enquête téléphonique a porté sur 18 000 fermes ayant engendré un revenu de plus de 10 000 $/an.

Le présent survol se subdivise en trois parties : structure financière des exploitations; investissement de capitaux et croissance; revenu agricole et stabilité. On peut obtenir des renseignements plus détaillés sur les sites Web *www.statcan.ca* ou *www.agr.ca/spb/fiap*. On peut faire parvenir des demandes spéciales, par courriel, à la Division de l'agriculture de Statistique Canada (*agriculture@statcan.ca*) ou par téléphone (1 800 465-1991). On peut faire parvenir ses observations sur le présent profil à John Caldwell, par courriel (*caldwej@em.agr.ca*) ou par téléphone (613) 759-1923.

12

Table des matières

Introduction **5**

Structure financière des exploitations. **6**
Actif et passif 7
Valeur nette. 17
Taux d'endettement 24
Répartition des exploitations agricoles 31

Investissement de capitaux et croissance **36**
Investissement 37
Capital emprunté 45

Revenu agricole et stabilité. **49**
Bénéfice net d'exploitation 50
Revenu familial. 56
Stabilité des exploitations agricoles 63

Glossaire **67**

Introduction

- La première enquête financière sur les fermes remonte à 1981 et, depuis 1988, elle est répétée à peu près tous les deux ans.
- L'enquête financière sur les fermes de 2000 a été effectuée par Statistique Canada et financée par Agriculture et Agroalimentaire Canada.
- Pour cette enquête et celle de 1998, on a échantillonné environ 18 000 exploitations de tous les types, situées dans toutes les provinces, dont le revenu brut était d'au moins 10 000 $, à l'exclusion des fermes à propriété multiple.
- Les données des bilans remontent au 31 décembre 1999. L'information sur le revenu et les investissements porte sur l'année civile 1999.
- Une ferme est classée dans une production donnée si au moins 51 % de ses revenus proviennent de cette production.

Structure financière des exploitations agricoles

- **Actif et passif**

Actif et passif moyens de l'exploitation agricole, en 1995, en 1997 et en 1999

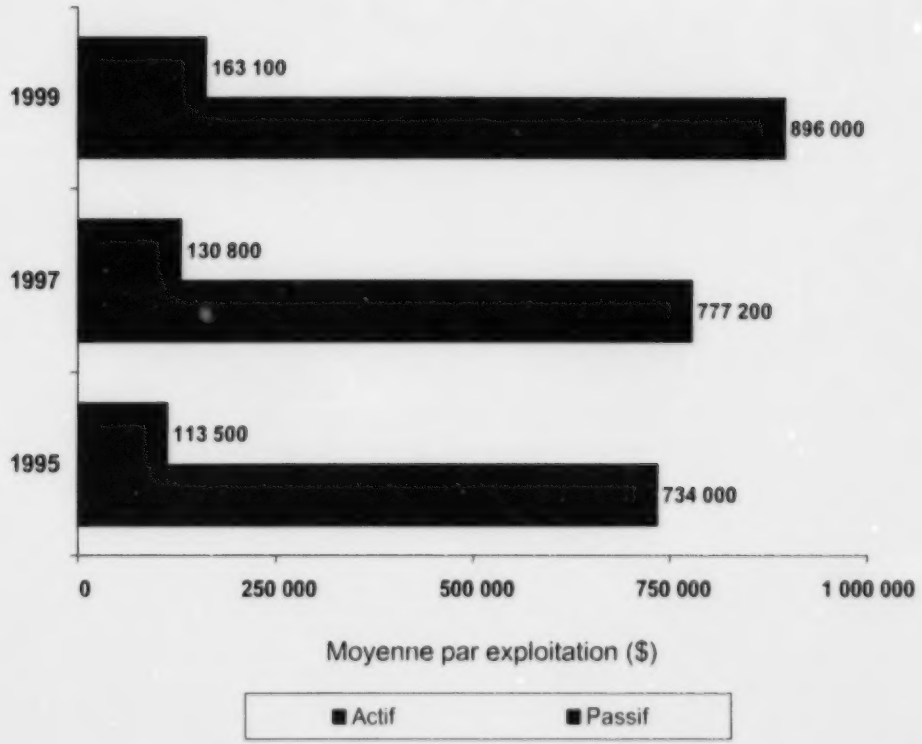

- L'actif moyen des exploitations agricoles augmente de façon constante depuis 1995. L'actif moyen se chiffrait à 896 000 $ en 1999. Il affiche une hausse de 15,3 % depuis 1997.
- Le passif moyen des exploitations augmente également de façon constante depuis 1995. Il se chiffrait à 163 100 $ en 1999, soit une hausse de 24,7 % depuis 1997.

Actif moyen de l'exploitation, par province, en 1995, en 1997 et en 1999

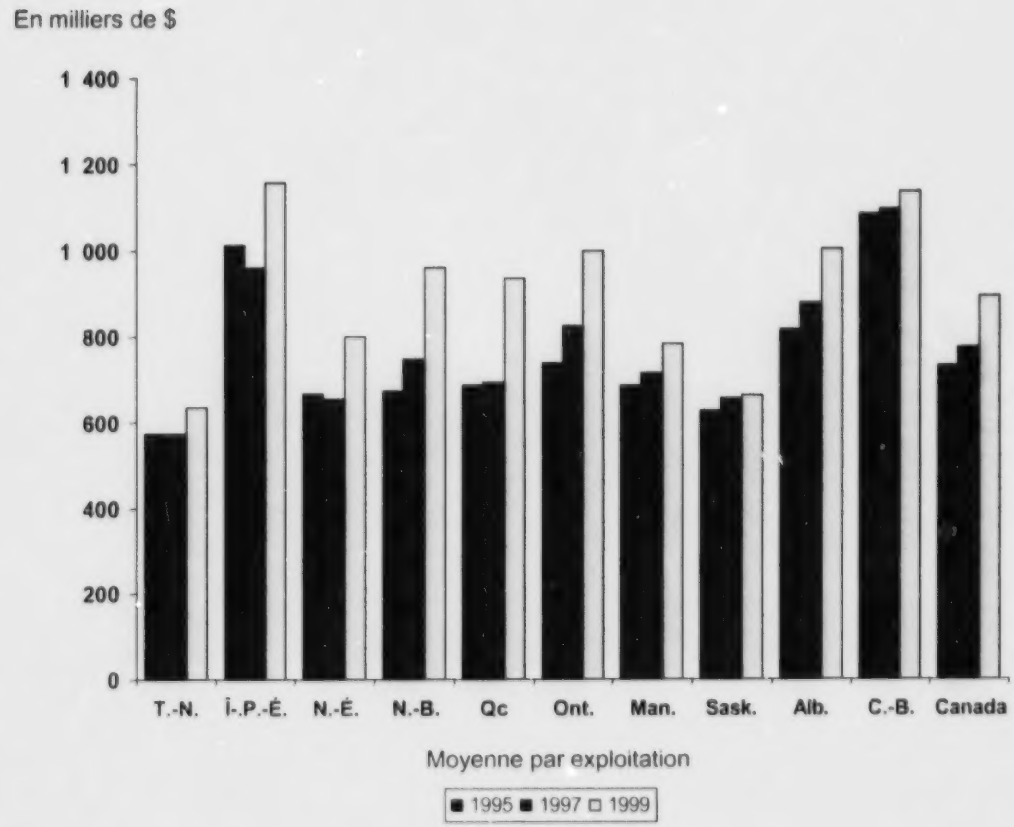

- L'actif des exploitations agricoles a augmenté dans toutes les provinces en 1999.
- L'Île-du-Prince-Édouard affichait l'actif le plus élevé en 1999 : 1 158 000 $; elle était suivie de la Colombie-Britannique : 1 139 000 $.
- Terre-Neuve et Saskatchewan affichaient l'actif le plus bas, soit 636 000 $ et 666 000 $ respectivement.
- En 1999, l'actif des exploitations du Québec a fortement augmenté.
- En 1999, l'actif des exploitations de l'Ontario et de la majeure partie de la région de l'Atlantique a également connu une forte augmentation.

Passif moyen de l'exploitation, par province, en 1995, en 1997 et en 1999

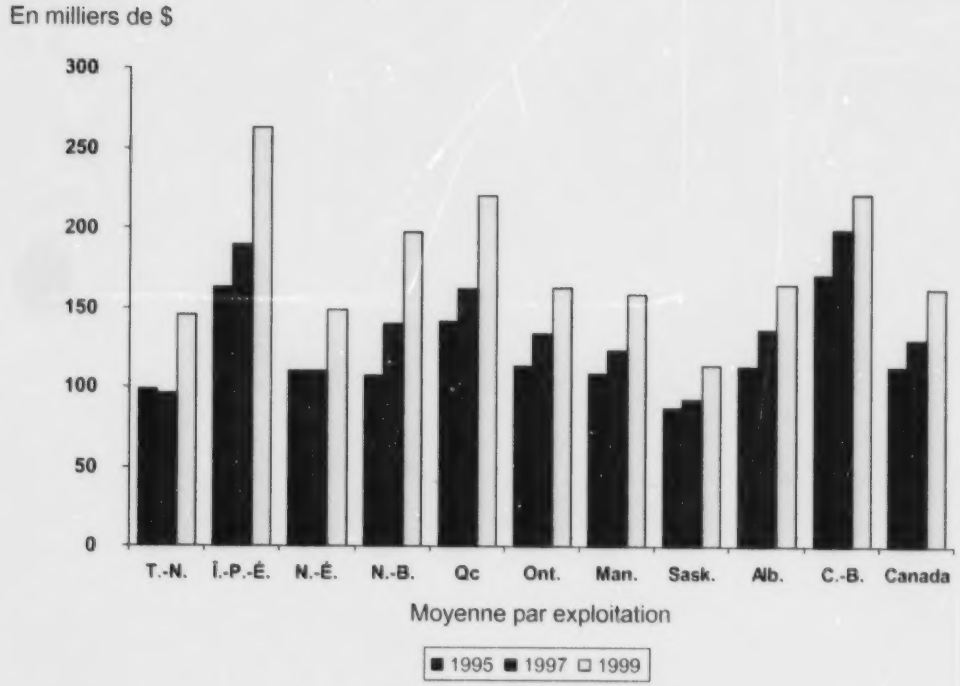

- Le passif moyen des exploitations canadiennes a augmenté de 24,7 % en 1999.
- En 1999, l'Île-du-Prince-Édouard affichait le passif le plus élevé ,soit 263 000 $ tandis que la Saskatchewan affichait le passif le plus bas, soit 114 000 $.
- En 1999, les exploitations du Manitoba ont également affiché un passif relativement bas : 158 800 $.

Actif moyen par exploitation au Canada, en 1997 et en 1999

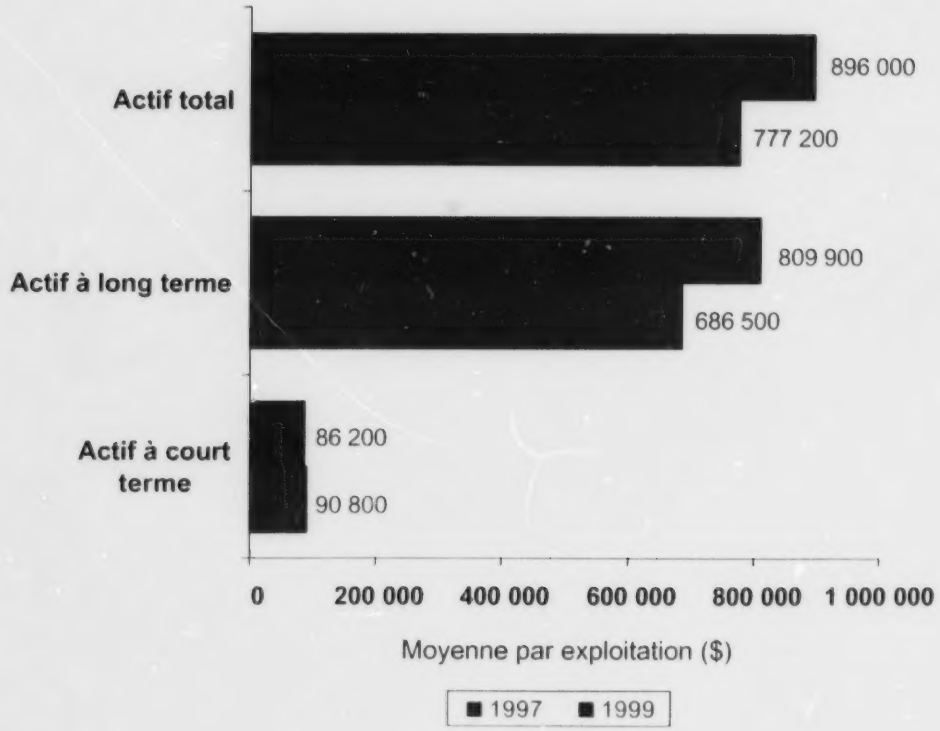

➡ L'actif moyen total a augmenté entre 1997 et 1999, alors que l'actif moyen à court terme était à la baisse.

Actif moyen à court terme par exploitation au Canada en 1997 et en 1999

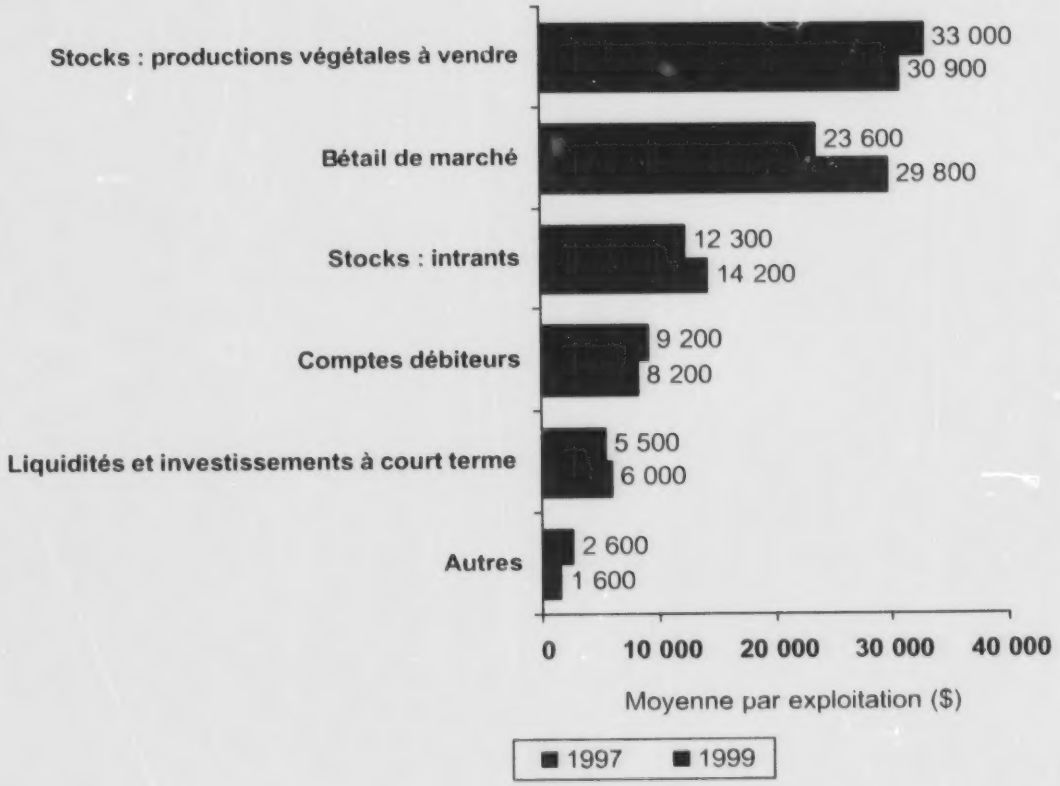

- Les stocks de productions végétales destinés à la vente ont augmenté de 2 100 $ en 1999.
- Le bétail destiné au marché a affiché une baisse de 6 200 $ depuis 1997.
- L'augmentation des comptes débiteurs a plus que compensé la diminution de 500 $ sur le plan des liquidités.

Actif moyen à long terme par exploitation au Canada en 1997 et en 1999

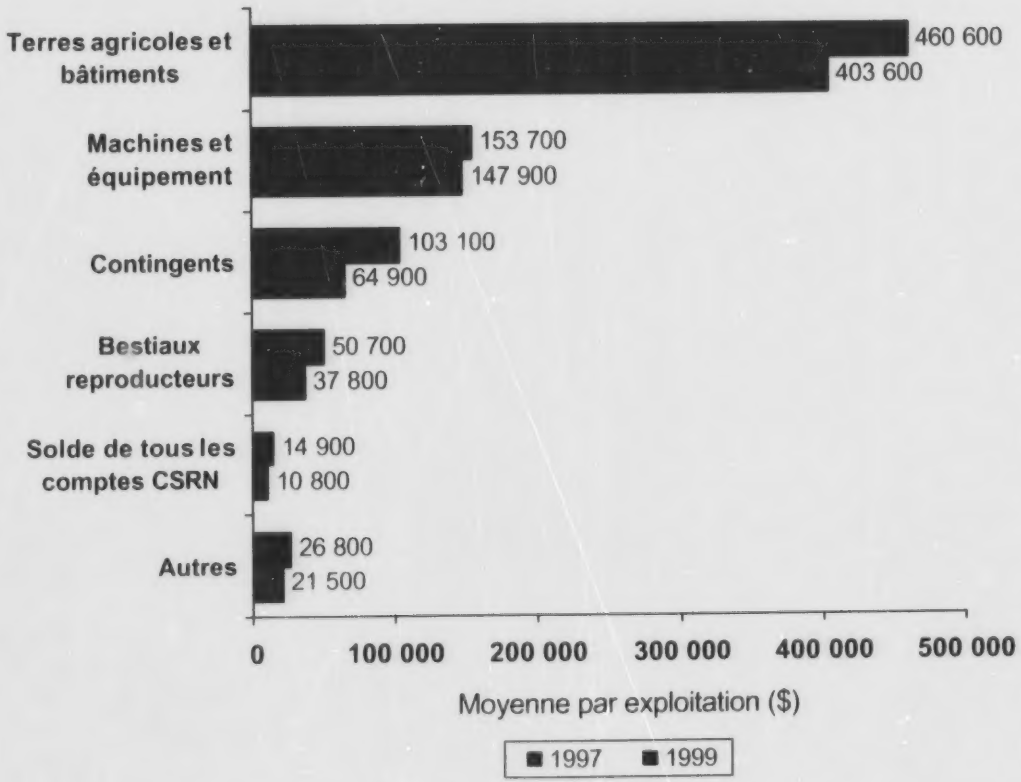

- La valeur mobilière de l'exploitation (460 600 $) a augmenté de 14 % depuis 1997.
- Le solde des comptes CSRN a augmenté de 4 100 $ par exploitation.
- La valeur des contingents a augmenté d'environ 60 % alors que la valeur de la machinerie n'a affiché qu'une légère hausse.

Passif moyen et emprunts à long terme par exploitation en 1997 et en 1999

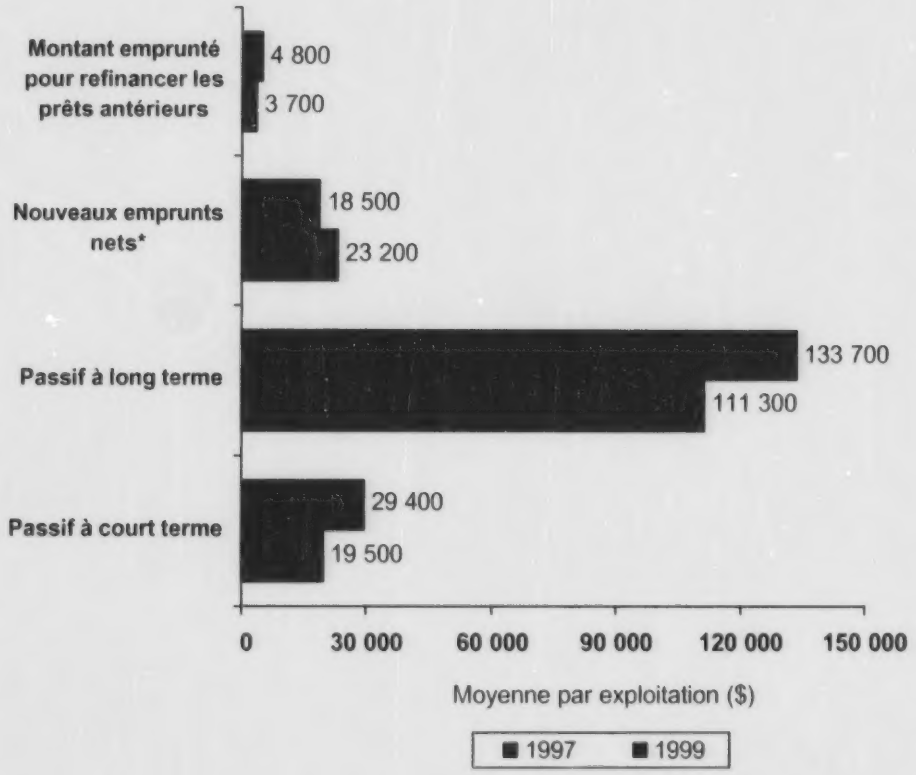

- Le passif moyen à court terme est passé à 29 400 $, soit une hausse considérable de 51 %.
- En 1999, le passif moyen à long terme est passé à 133 700 $, ce qui représente une hausse de 20 %.
- En 1999, les montants empruntés pour refinancer les prêts antérieurs affichent une hausse importante de 30 %.
- En 1999, les nouveaux emprunts nets ont affiché une baisse de 20 %.

Passif moyen à court terme de l'exploitation au Canada, par source de financement, en 1997 et en 1999

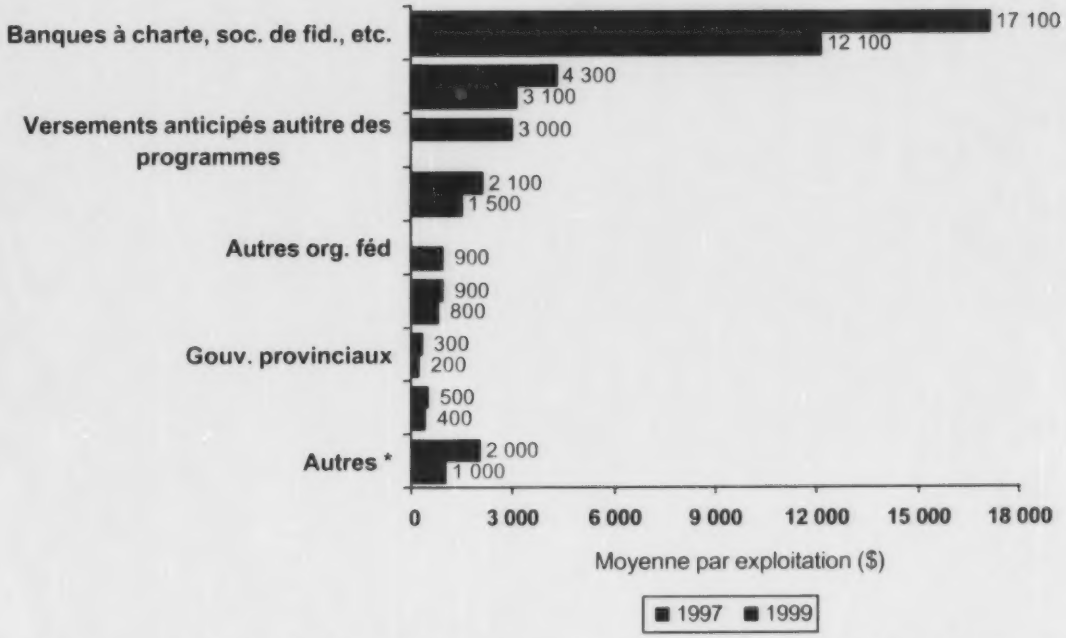

- Les banques à charte, les sociétés de fiducie et les succursales du trésor ont fourni la partie la plus importante des fonds, soit 58 % du passif à court terme
- Les coopératives de crédit et les Caisses populaires ont fourni des fonds qui représentent 16 % du passif total à court terme.
- Au Québec, contrairement aux autres provinces, les prêts conssentis par les Caisses populaires représentaient 35 % du passif total à court terme, alors que ceux consentis par les banques à charte et les sociétés de fiducie représentaient 41 % du total.

* Par autres, on entend la Banque de développement du Canada, les compagnies d'assurance, l'électricité, le téléphone, les taxes municipales, etc.

Passif moyen à long terme de l'exploitation au Canada, par source de financement, en 1997 et en 1999

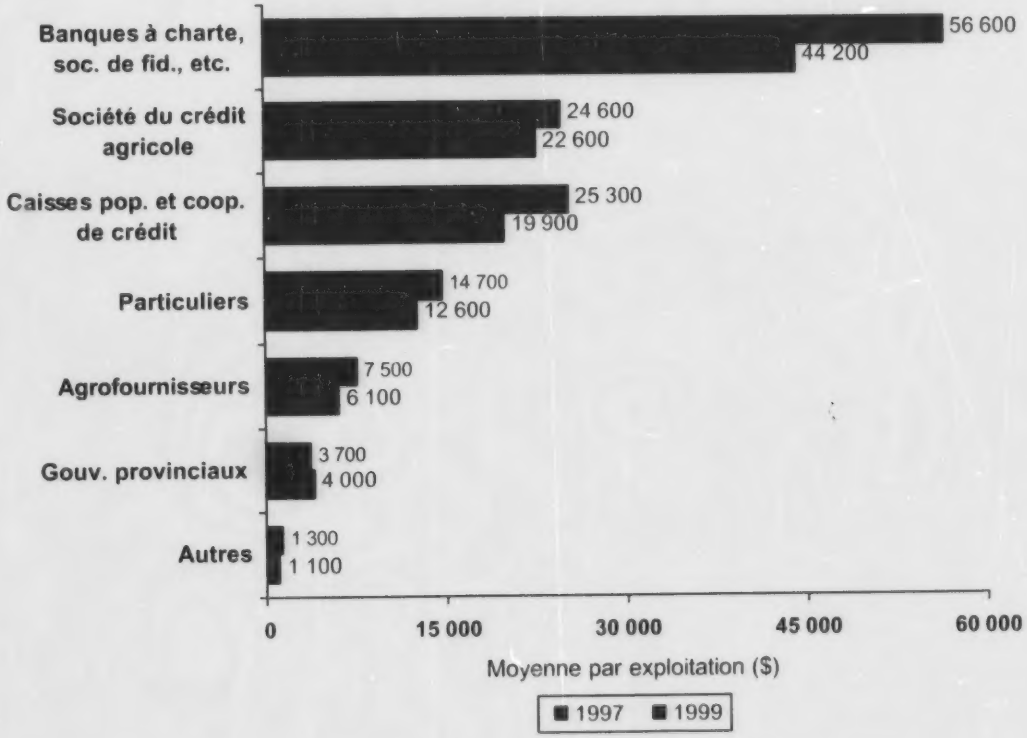

Les fournisseurs de fonds pour le passif à long terme étaient:

Canada	1999
Banques, soc. de fid., etc.	(42%)
Soc. du crédit agricole	(18%)
Caisses pop. ou coop. de crédit	(19%)
Particuliers	(11%)
Autres	(10%)
TOTAL	100%

- **Valeur nette**

Valeur nette moyenne de l'exploitation, par province, en 1999

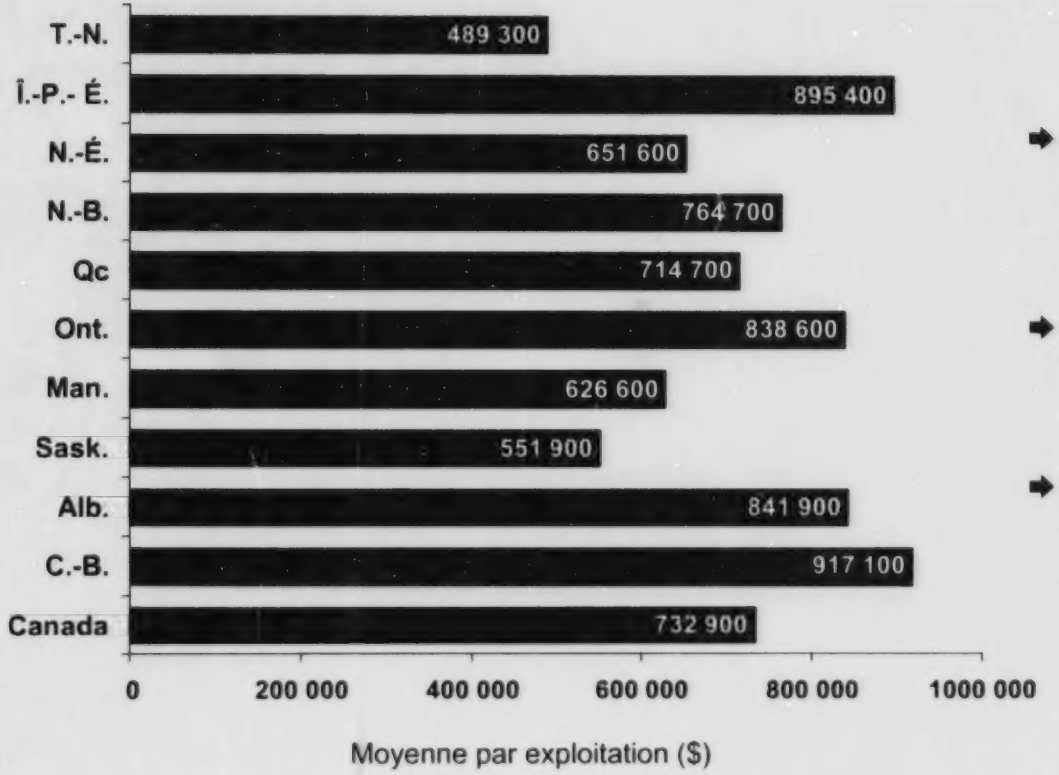

- C'est en Colombie-Britannique que l'on trouve la valeur nette moyenne par exploitation la plus élevée (plus de 900 000 $), ce qui témoigne de la valeur élevée des terres.
- Les exploitations de l'Île-du-Prince-Édouard avaient également une valeur moyenne nette élevée, ce qui témoigne du nombre élevé d'exploitations de pommes de terre.
- C'est à Terre-Neuve que l'on constate la valeur nette moyenne la plus basse : 489 300 $ par exploitation.

Valeur nette moyenne de l'exploitation, par type d'exploitation, en 1995, en 1997 et en 1999

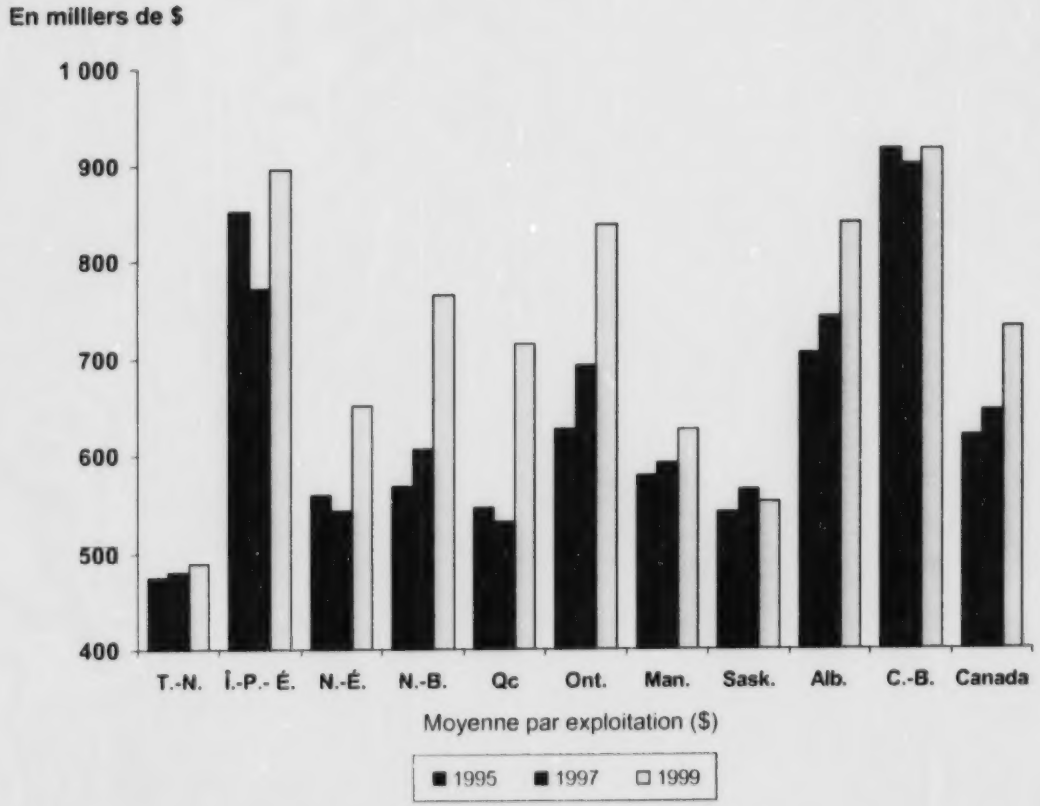

- La valeur nette moyenne des exploitations canadiennes a augmenté.
  - En 1999, elle était de 732 900 $.
  - Il s'agit d'une augmentation de 86 500 $ depuis 1997 (13,4 %).
- En 1999, la valeur nette variait d'une province à l'autre.
- En 1999, la valeur nette des exploitations de la région de l'Atlantique, du Québec et de la Colombie-Britannique a fortement augmenté.
  - En 1999, la valeur des exploitations de la région de l'Atlantique, du Québec et de la Colombie-Britannique a augmenté après avoir connu une baisse entre 1995 et 1997.
  - La Saskatchewan a été la seule province où la valeur nette moyenne par exploitation a connu une baisse.

Valeur nette moyenne de l'exploitation, par type d'exploitation, en1999

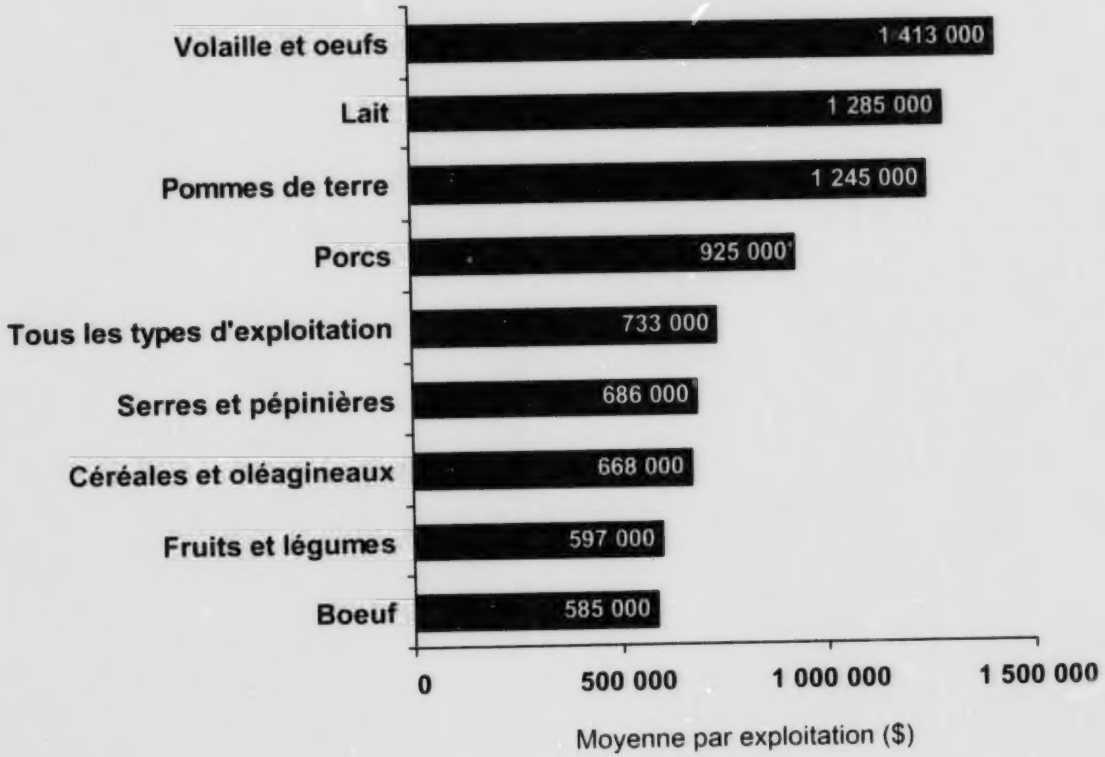

- En 1999, les exploitations avicoles et ovocoles enregistraient la valeur nette la plus élevée : 1,4 M$.
- Les producteurs de lait et de pommes de terre enregistraient également une valeur nette élevée.
- Les producteurs de boeuf, de fruits et de légumes enregistraient la valeur nette la plus basse en 1999.

Valeur nette moyenne de l'exploitation, par type d'exploitation, en 1995, en 1997 et en 1999

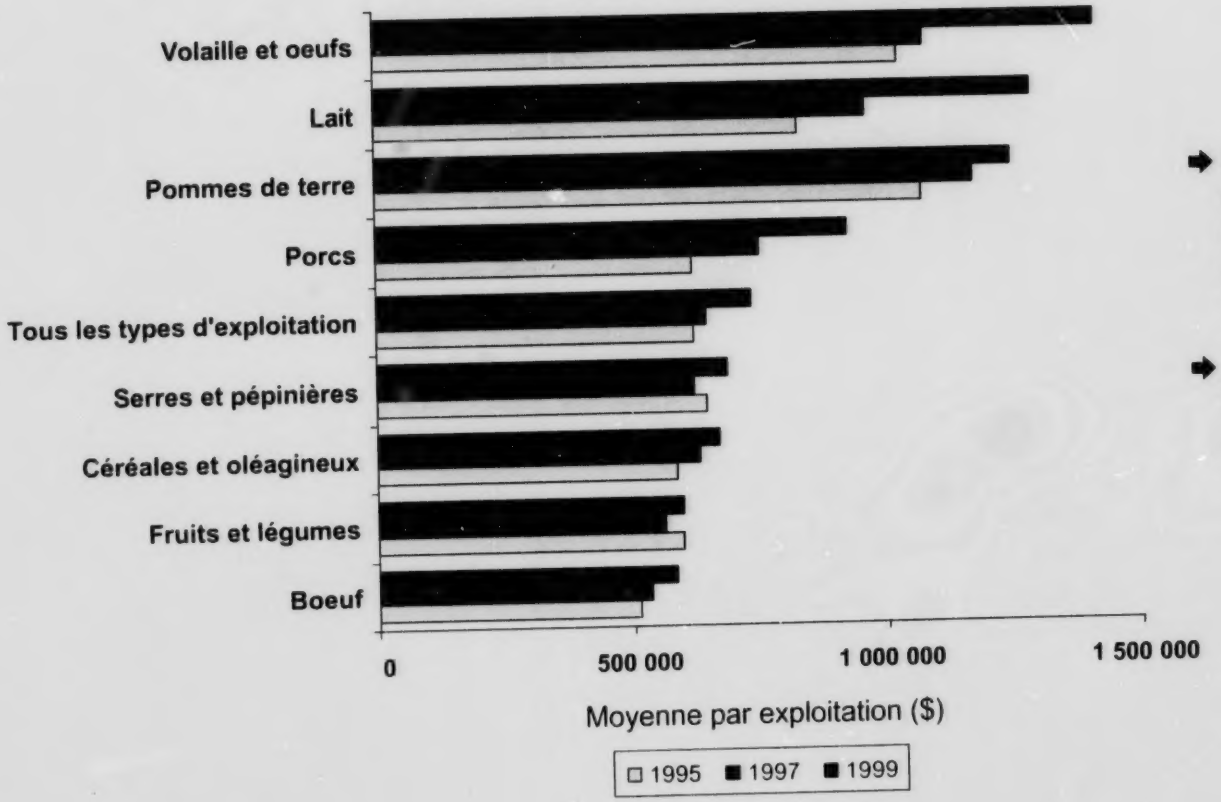

- Les producteurs de tous les types d'exploitations ont fait état d'une augmentation de la valeur nette de leur exploitation entre 1997 et 1999.
- Entre 1997 et 1999, la valeur des exploitations laitières, porcines, avicoles et ovocoles est celle qui a le plus augmenté.

Répartition des exploitations au Canada et de la valeur nette de celles-ci par catégorie de revenu en 1999

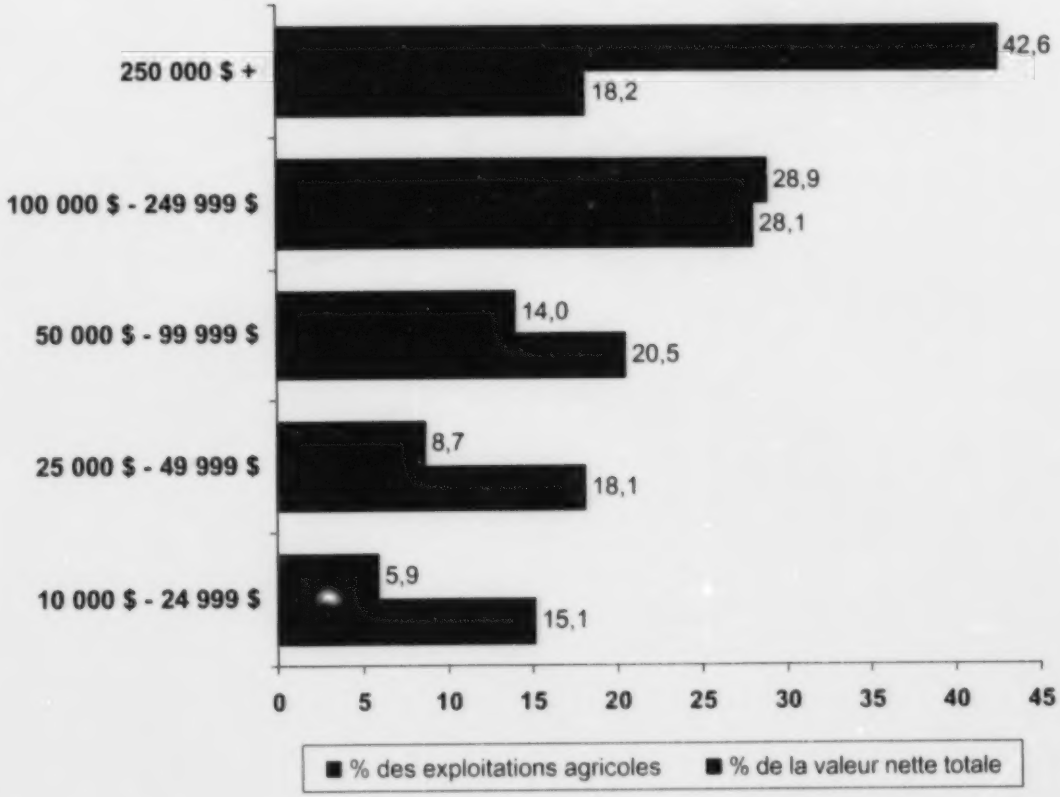

- Les exploitations qui engendraient des revenus entre 10 000 $ et 25 000 $ représentaient 15,1 % de toutes les exploitations, mais seulement 5,9 % de la valeur nette totale
- Les exploitations qui engendraient des revenus d'au moins 100 000 $ représentaient plus de 70 % de la valeur nette totale.
- Les exploitations qui engendraient des revenus d'au moins 250 000 $ représentaient 18,2 % de toutes les exploitations, mais plus de 40 % de la valeur nette totale.

Pourcentage de variation de la valeur nette moyenne par type d'exploitation

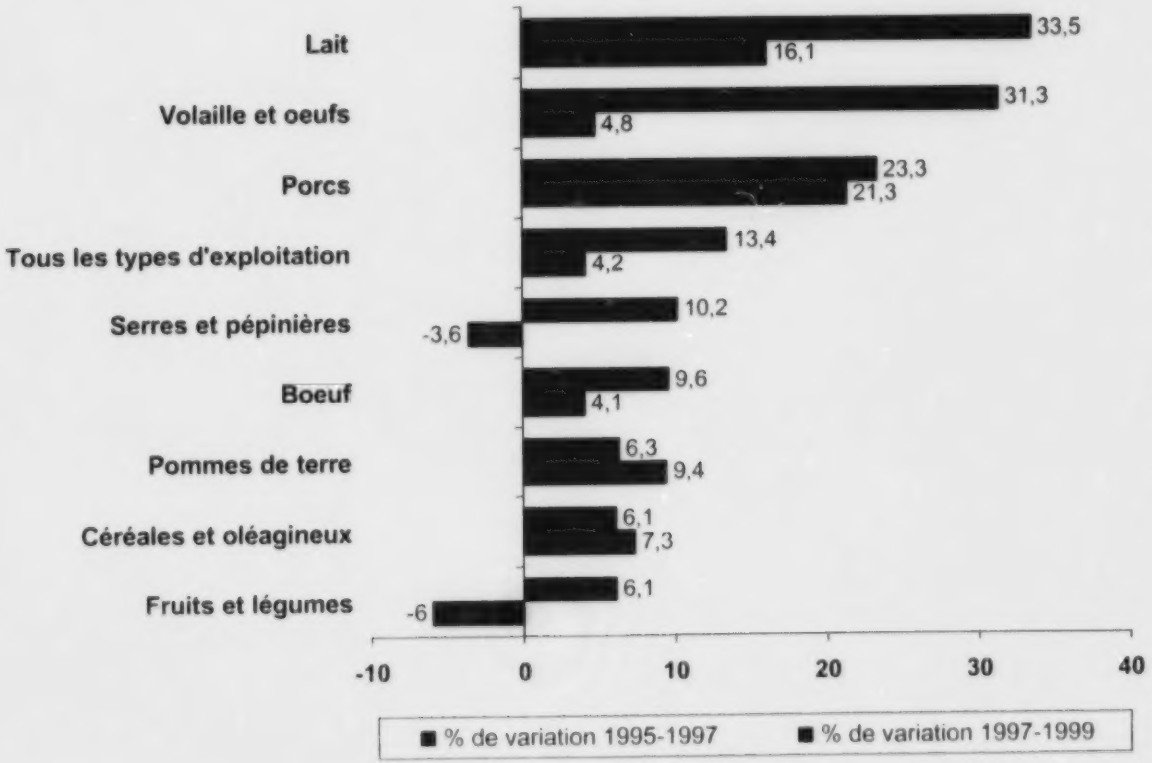

- La valeur nette moyenne de tous les types d'exploitations a augmenté de 13,4 % entre 1997 et 1999, par rapport à 4,2 % entre 1995 et 1997.
- Les exploitations laitières, avicoles, ovocoles et porcines ont affiché une forte augmentation de la valeur nette entre 1997 et 1999.
- Les producteurs de fruits et de légumes ainsi que les serres et les pépinières ont affiché une augmentation de la valeur nette entre 1997 et 1999 après avoir connu une baisse entre 1995 et 1997.

- **Taux d'endettement**

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Taux d'endettement par province en 1995, en 1997 et en 1999

	1995	1997	1999
		Pourcentage	
Atlantique	16,2	18,4	20,7
Québec	20,6	23,4	23,6
Ontario	15,4	16,2	16,3
Manitoba	15,7	17,3	20,2
Saskatchewan	13,9	14,1	17,1
Alberta	13,8	15,6	16,4
Colombie-Britannique	15,7	18,1	19,5
Canada	**15,5**	**16,8**	**18,2**

- Le taux d'endettement moyen des exploitations canadiennes a augmenté, passant de 16,8 % en 1997 à 18,2 % en 1999.
- Entre 1997 et 1999, le taux d'endettement a augmenté dans la plupart des régions.
- En Ontario et au Québec, le taux d'endettement n'a subi pratiquement aucun changement.
- Au Manitoba et en Saskatchewan, le taux d'endettement a fortement augmenté depuis 1997, mais la Saskatchewan demeure en dessous de la moyenne canadienne.

Taux d'endettement par province en 1995, en 1997 et en 1999

	1995	1997	1999
		Pourcentage	
Atlantique	16,2	18,4	20,7
Québec	20,6	23,4	23,6
Ontario	15,4	16,2	16,3
Manitoba	15,7	17,3	20,2
Saskatchewan	13,9	14,1	17,1
Alberta	13,8	15,6	16,4
Colombie-Britannique	15,7	18,1	19,5
Canada	**15,5**	**16,8**	**18,2**

- Le taux d'endettement moyen des exploitations canadiennes a augmenté, passant de 16,8 % en 1997 à 18,2 % en 1999.
- Entre 1997 et 1999, le taux d'endettement a augmenté dans la plupart des régions.
- En Ontario et au Québec, le taux d'endettement n'a subi pratiquement aucun changement.
- Au Manitoba et en Saskatchewan, le taux d'endettement a fortement augmenté depuis 1997, mais la Saskatchewan demeure en dessous de la moyenne canadienne.

Taux d'endettement par type d'exploitation en 1995, en 1997 et en 1999

	1995	1997	1999
		Pourcentage	
Lait	18,6	19,1	19,7
Boeuf	12,7	15,0	14,6
Porcs	23,5	25,8	30,8
Volaille et oeufs	20,9	20,1	20,2
Pommes de terre	21,1	23,9	26,2
Fruits et légumes	15,7	18,8	20,3
Céréales et oléagineux	14,0	14,4	16,8
Serres et pépinières	18,6	27,3	26,2
Tous les types d'exploitation	15,5	16,8	18,2

- Le taux d'endettement était plus élevé en 1999 qu'en 1997 dans le cas des exploitations porcines, laitières et productrices de pommes de terre, de fruits et de légumes ainsi que de céréales et d'oléagineux.
- Le taux d'endettement était plus faible en 1999 qu'en 1997 dans le cas des producteurs de boeuf et des serres et pépinières.
- Les producteurs de boeuf et les exploitations productrices de céréales et d'oléagineux ont affiché un taux d'endettement en dessous de la moyenne canadienne.
- Les producteurs de boeuf ont déclaré le taux d'endettement le plus faible.

Taux d'endettement par type d'exploitation en 1995, en 1997 et en 1999

	1995	1997	1999
		Pourcentage	
Lait	18,6	19,1	19,7
Boeuf	12,7	15,0	14,6
Porcs	23,5	25,8	30,8
Volaille et oeufs	20,9	20,1	20,2
Pommes de terre	21,1	23,9	26,2
Fruits et légumes	15,7	18,8	20,3
Céréales et oléagineux	14,0	14,4	16,8
Serres et pépinières	18,6	27,3	26,2
Tous les types d'exploitation	15,5	16,8	18,2

- Le taux d'endettement était plus élevé en 1999 qu'en 1997 dans le cas des exploitations porcines, laitières et productrices de pommes de terre, de fruits et de légumes ainsi que de céréales et d'oléagineux.
- Le taux d'endettement était plus faible en 1999 qu'en 1997 dans le cas des producteurs de boeuf et des serres et pépinières.
- Les producteurs de boeuf et les exploitations productrices de céréales et d'oléagineux ont affiché un taux d'endettement en dessous de la moyenne canadienne.
- Les producteurs de boeuf ont déclaré le taux d'endettement le plus faible.

Répartition des exploitations selon l'importance de la dette en 1999 — petites et moyennes exploitations comparées aux grosses exploitations

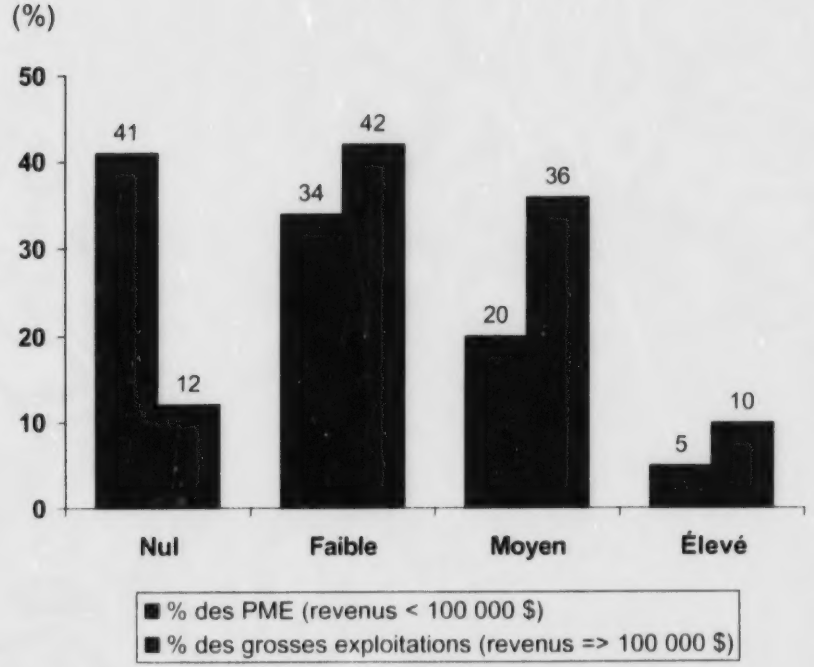

➡ Le niveau d'endettement de l'exploitation est :

- ÉLEVÉ si le rapport dette/actif => 50 %
- MOYEN si le rapport dette/actif => 20 %, mais < 50 %
- FAIBLE si le rapport dette/actif > 0, mais < 20 %
- NUL s'il n'y a pas de dette.

➡ Dix pour cent des grosses exploitations ont un niveau d'endettement élevé.

Pourcentage de grosses exploitations à niveau d'endettement élevé, par type d'exploitation, en 1999

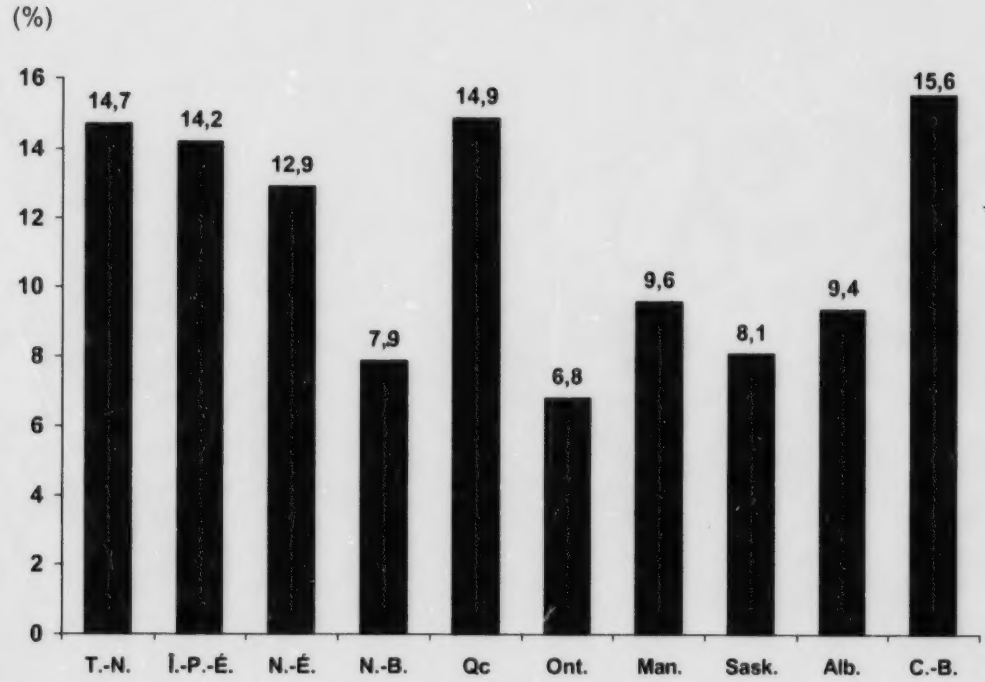

- C'est en Colombie-Britannique (15,6 %) et au Québec (14,9 %) que l'on trouve le plus haut pourcentage de grosses exploitations à niveau d'endettement élevé.
- C'est en Ontario (6,8 %), puis au Nouveau-Brunswick (7,9 %) que l'on trouve le plus faible pourcentage de grosses exploitations à niveau d'endettement élevé.

Pourcentage de grosses exploitations à niveau d'endettement élevé, par type d'exploitation, en 1997 et en 1999

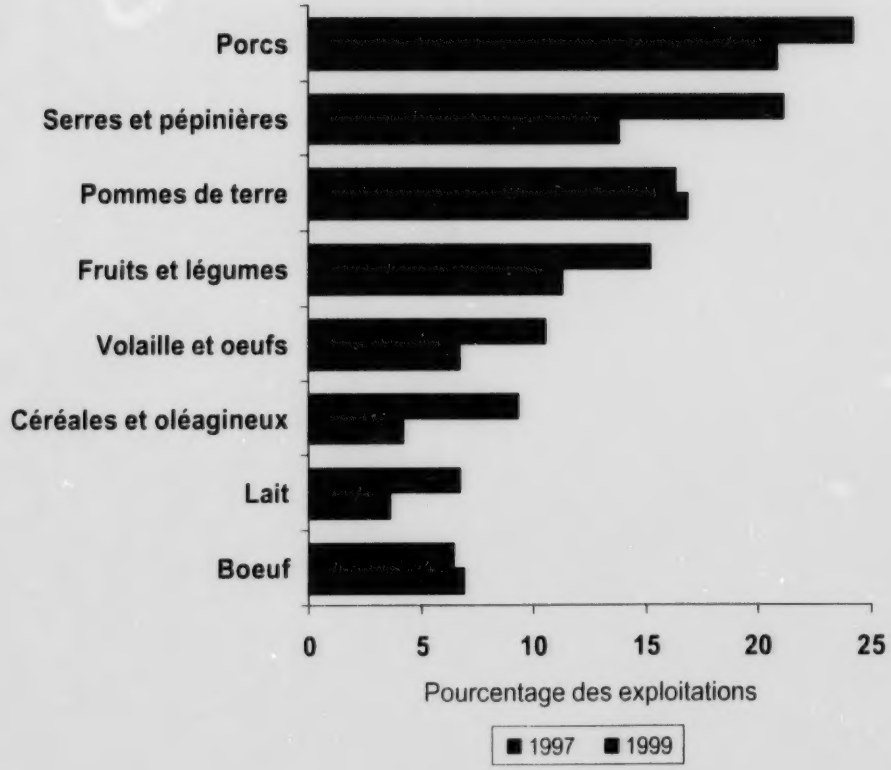

- Le niveau d'endettement des grosses exploitations qui est élevé s'est accru pour la plupart des principaux types d'exploitations.
- Le nombre de gros producteurs de bœuf et de producteurs de pommes de terre à niveau d'endettement élevé a chuté en 1999.

Répartition des exploitations à niveau d'endettement élevé, par catégorie de revenu, en 1997 et en 1999

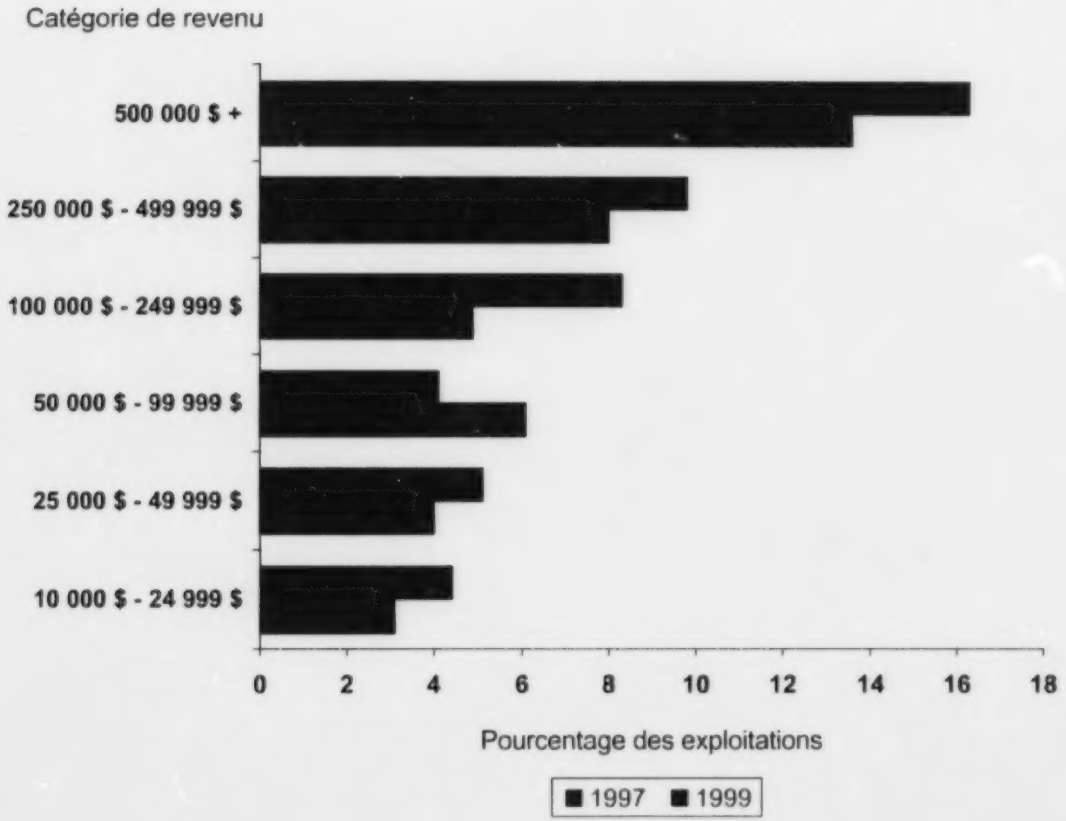

- Le nombre d'exploitations à niveau d'endettement élevé a augmenté pour la plupart des catégories de revenu.
- Le nombre d'exploitations à niveau d'endettement élevé a diminué pour la catégorie de revenu se situant entre 50 000 $ et 99 999 $.

- **Répartition des exploitations agricoles**

Répartition des exploitations selon l'importance de la dette, en 1995, en 1997 et en 1999

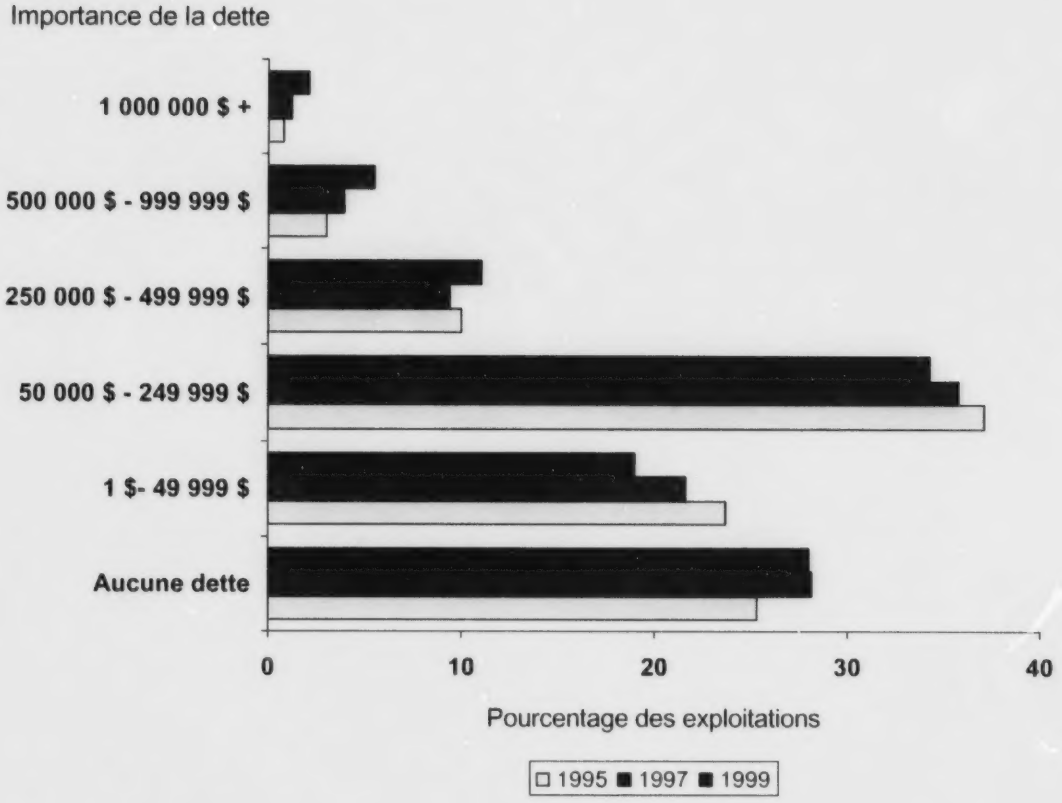

- Le pourcentage des exploitations dont la dette dépasse 250 000 $ a augmenté.
- Le pourcentage des exploitations qui n'ont aucune dette demeure constant depuis 1997.
- La proportion des exploitations qui ont une dette se situant entre 1 $ et 249 999 $ a diminué en 1999.

Part de dette détenue, par catégorie de dette, en 1995, en 1997 et en 1999

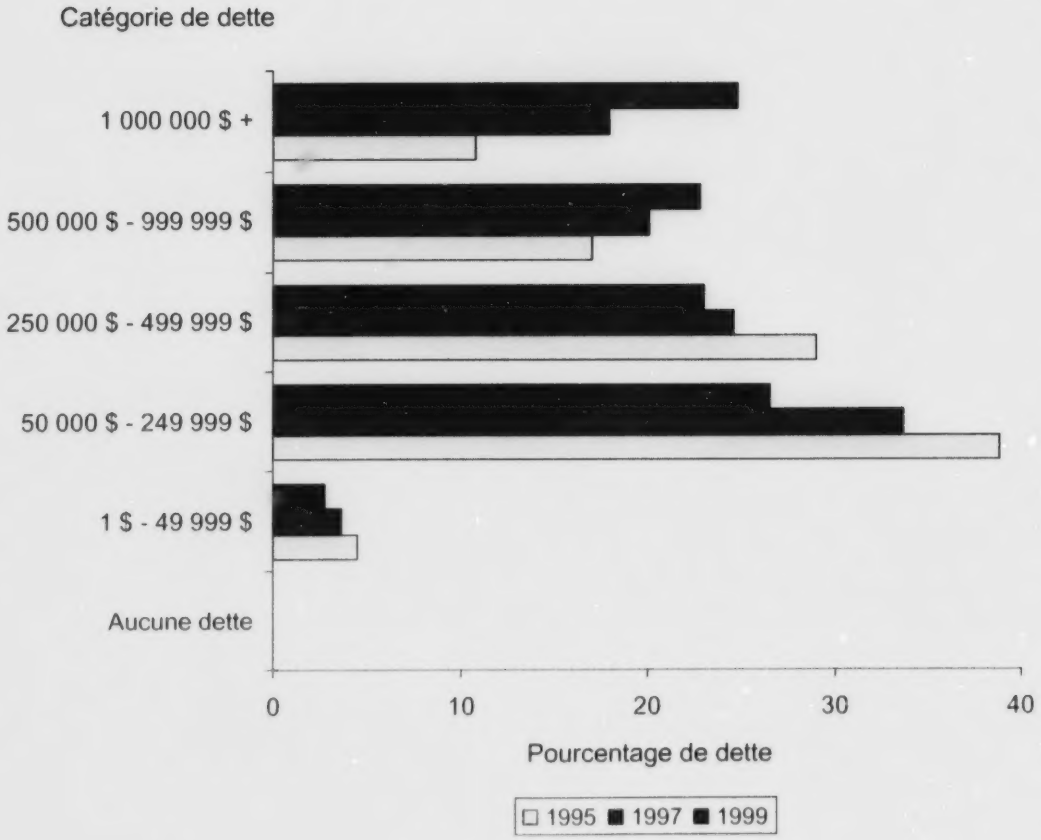

- La proportion de dette détenue par les exploitations qui ont un revenu se situant entre 500 000 $ et 999 999 $ augmente de manière constante.
- Le pourcentage de dette détenu par les exploitations qui ont un revenu égal ou supérieur à 1 000 000 $ a plus que doublé depuis 1995.

Part d'actif détenue, par catégorie d'actif, en 1995, en 1997 et en 1999

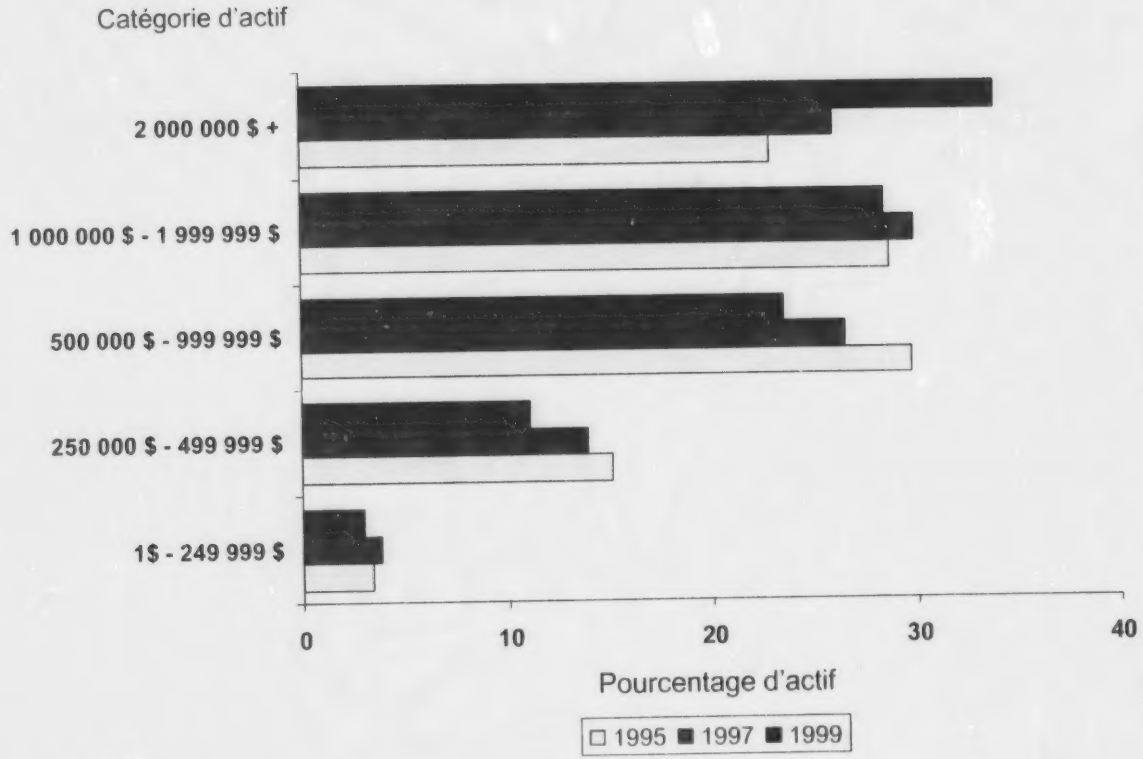

- La proportion d'actif détenue par les exploitations qui appartiennent à la catégorie d'actif égale ou supérieure à 2 000 000 $ a fortement augmenté depuis 1997.
- Le pourcentage d'actif détenu par les exploitations appartenant aux catégories d'actif inférieures a diminué de manière constante.

Part de revenu détenue, par catégorie de revenu, en 1995, en 1997 et en 1999

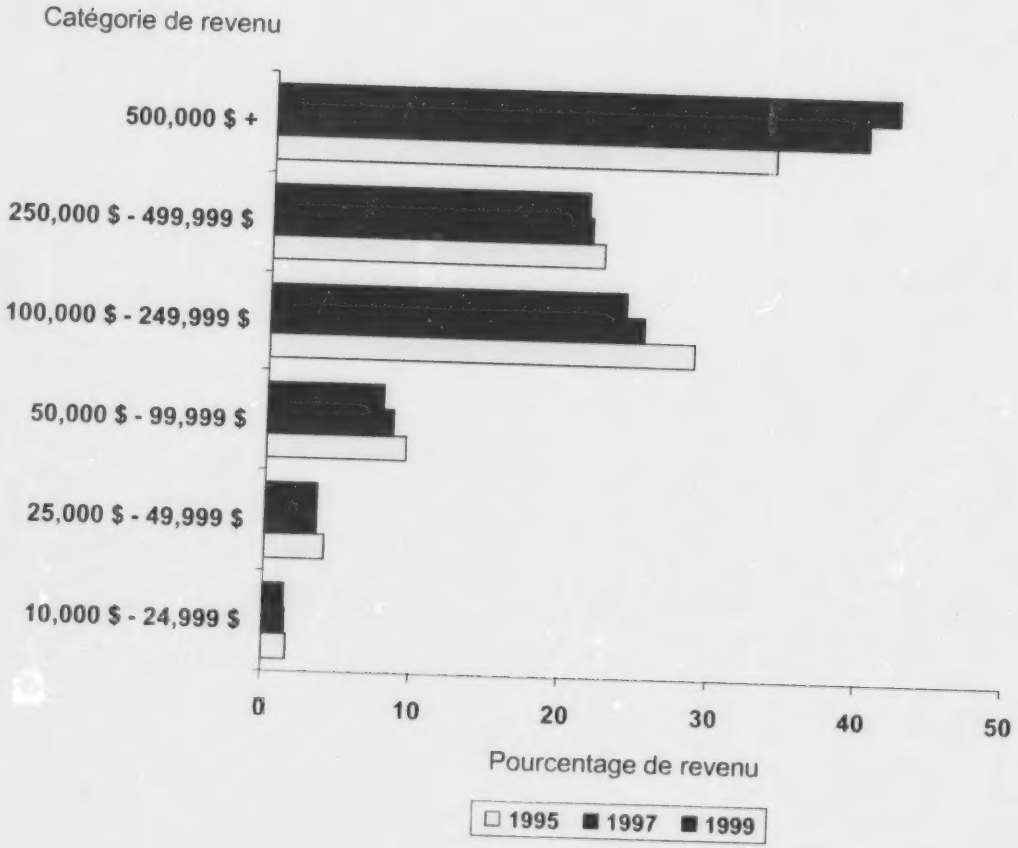

- La proportion de revenu détenue par les exploitations qui appartiennent à la catégorie de revenu égale ou supérieure à 500 000 $ augmente de manière constante.
- Le pourcentage de revenu détenu par les exploitations appartenant aux catégories de revenu se situant entre 50 000 $ et 499 999 $ a diminué depuis 1995.

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Investissement de capitaux et croissance

- **Investissement**

Investissement de capital brut de l'exploitation, par type d'investissement, en 1995, en 1997 et en 1999

	1995	1997	1999
Terres et bâtiments	6 319 $	7 342 $	7 565 $
Amélioration des terres	1 057	1 650	1 849
Construction d'une maison	2 167	1 811	1 532
Construction d'autres bâtiments	4 667	6 249	6 054
Bétail de reproduction et de relève	2 603	2 724	3 186
Contingents	1 476	1 791	3 380
Machines et équipements agricoles	21 354	24 073	20 092
Autres éléments d'actif agricole	1 372	2 048	1 907
TOTAL	**41 014 $**	**47 688 $**	**45 566 $**

- L'investissement de capital brut a connu une baisse (4,5 %) en 1999 par rapport à 1997. L'investissement affichait une hausse de 16 % en 1997 par rapport à 1995. La montée des prix des céréales et les paiements effectués aux termes de la *Loi sur les paiements de transition du grain de l'Ouest* ont contribué à l'accroissement des niveaux d'investissement en 1997.
- L'investissement au chapitre des contingents a presque doublé entre 1997 et 1999.
- L'investissement dans les machines et les équipements agricoles a connu une baisse de 17 % depuis le dernier sondage.

- **Investissement**

Investissement de capital net moyen, par province, en 1995, en 1997et en 1999

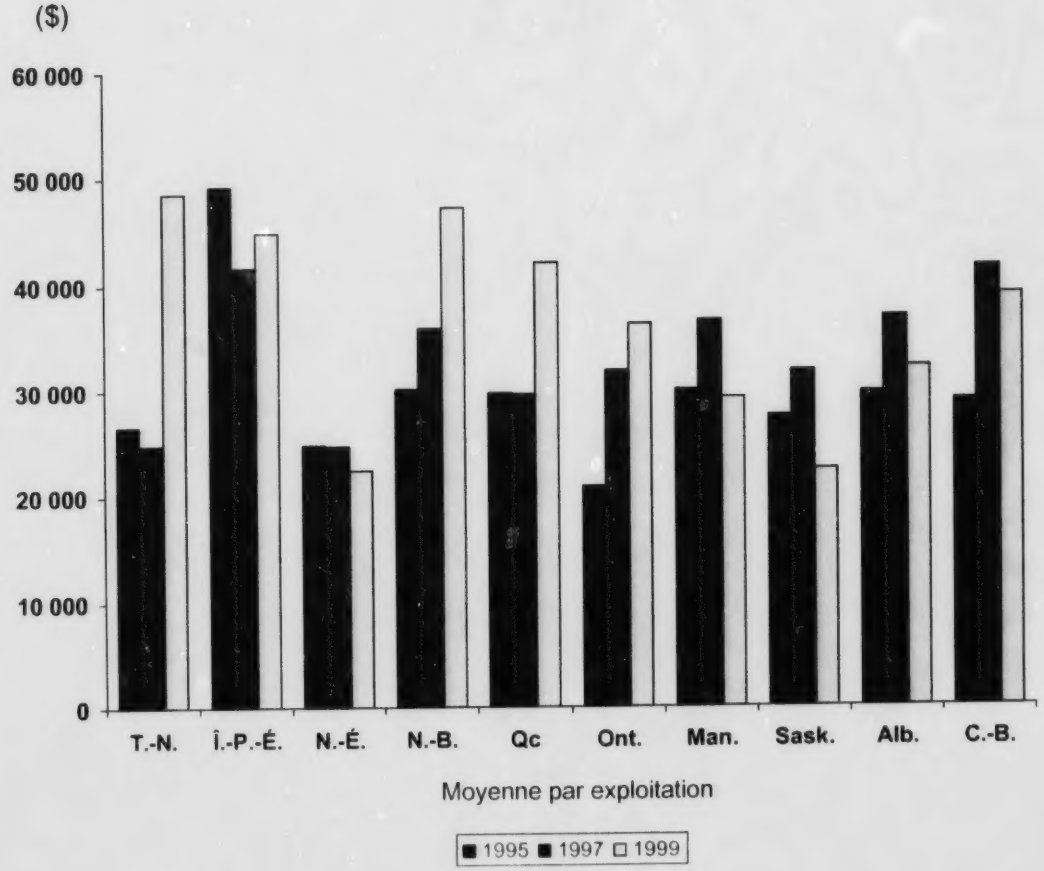

- En 1999, les exploitations de Terre-Neuve ont engendré l'investissement de capital net le plus élevé : 48 600 $.
- Les exploitations du Nouveau-Brunswick ont également engendré un investissement de capital net élevé : 47 300 $.
- En 1999, c'est en Nouvelle-Écosse que l'on trouve l'investissement de capital net le plus bas : 22 500 $; puis en Saskatchewan : 22 600 $.

Investissement de capital net moyen, par type d'exploitation, en 1995, en 1997 et en 1999

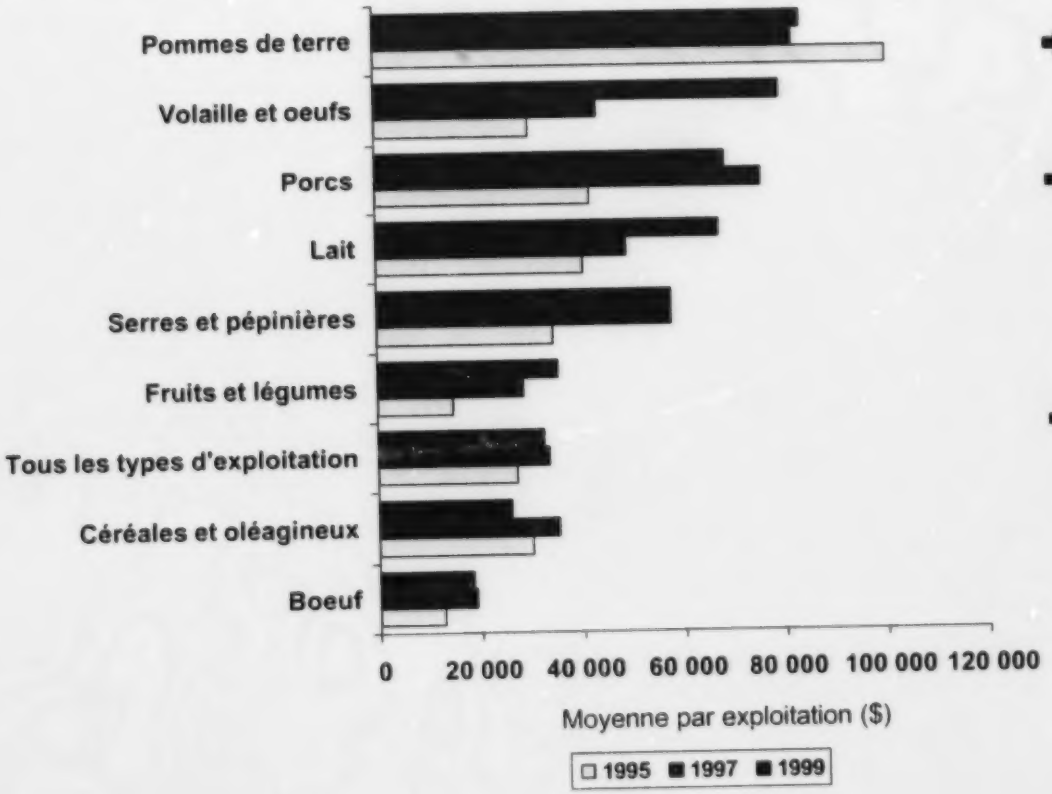

- L'investissement de capital net moyen a chuté à 32 500 $ en 1999, soit un fléchissement de 3,5 %
- En 1999, les exploitations productrices de pommes de terre enregistraient l'investissement de capital net le plus élevé, soit 83 700 $; viennent ensuite les exploitations avicoles et ovocoles avec 79 500 $.
- Les producteurs de bœuf enregistraient l'investissement de capital net le plus bas, soit 18 500 $; viennent ensuite les exploitations productrices de céréales et d'oléagineux avec 26 100 $.

Investissement de capital net, en pourcentage de l'actif, par province, en 1999

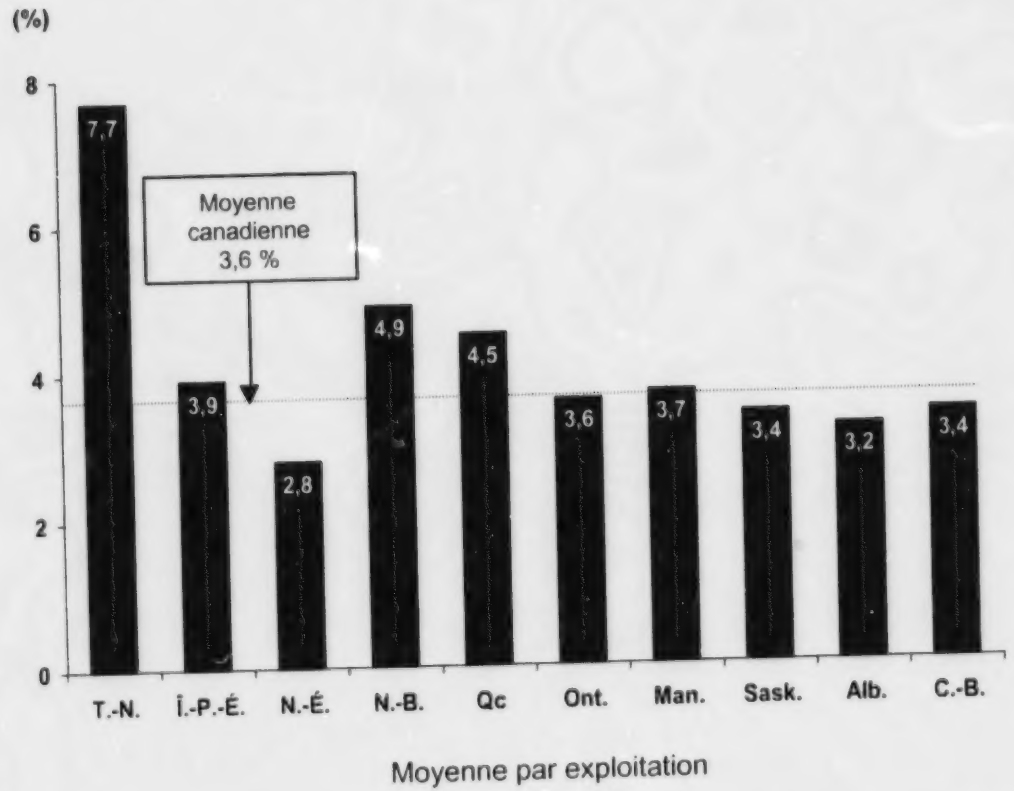

- Les exploitations de Terre-Neuve ont engendré l'investissement de capital net le plus élevé en pourcentage de l'actif.
- Les exploitations de la Nouvelle-Écosse ont engendré le pourcentage le plus bas.

Investissement de capital net, en pourcentage de l'actif, par type d'exploitation, en 1999

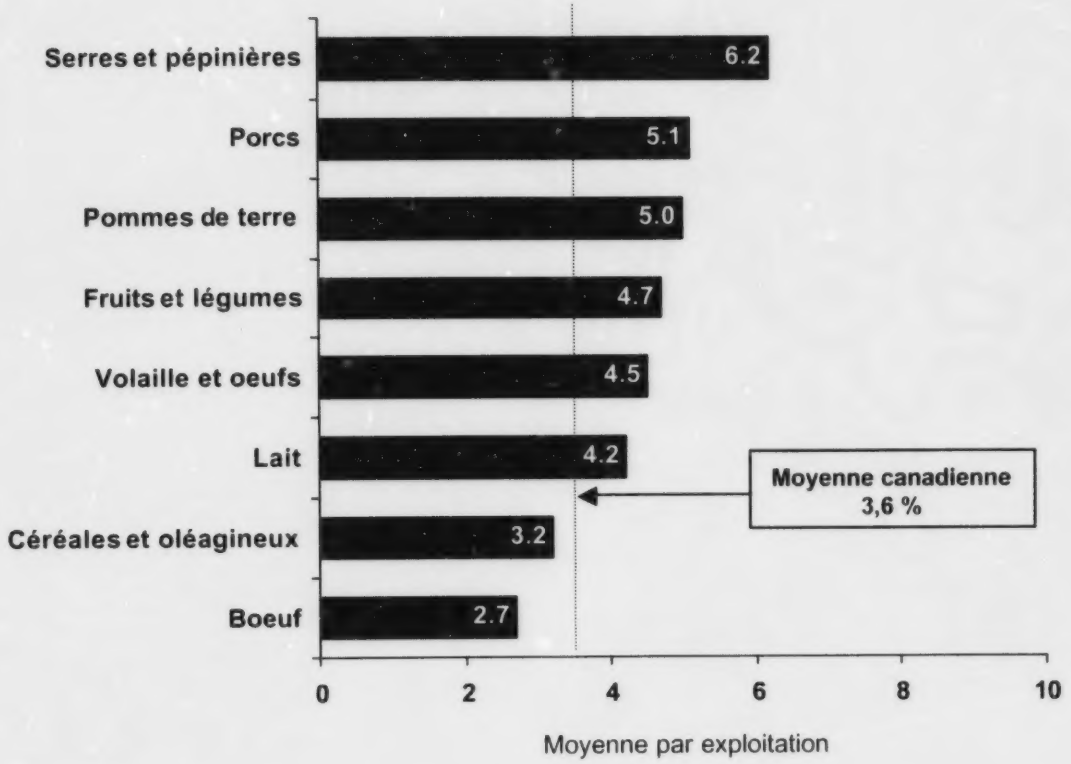

- En 1999, les serres et les pépinières, puis les exploitations porcines et productrices de pommes de terre ont engendré l'investissement de capital net le plus élevé en pourcentage de l'actif.
- Les producteurs de bœuf ainsi que de céréales et d'oléagineux ont engendré le plus faible investissement de capital net en pourcentage de l'actif.

Investissement de capital net, en pourcentage de l'actif, par catégorie de revenu, en 1997 et en 1999

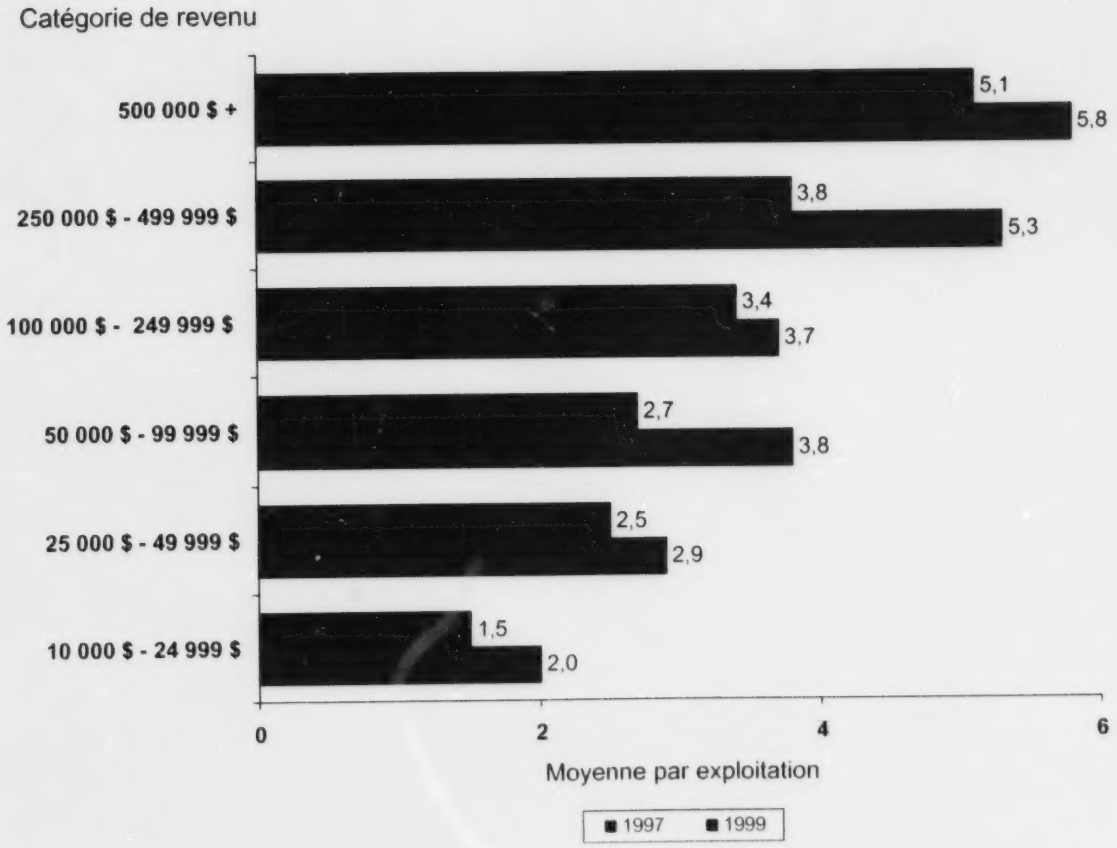

- L'investissement de capital net en pourcentage de l'actif a diminué pour toutes les catégories de revenu depuis 1997.
- L'investissement de capital net en pourcentage de l'actif varie de 1,5 % pour les petites exploitations à 5,1 % pour les grosses exploitations.

Investissement de capital net, en pourcentage de l'actif, selon le niveau d'endettement, en 1997 et en 1999

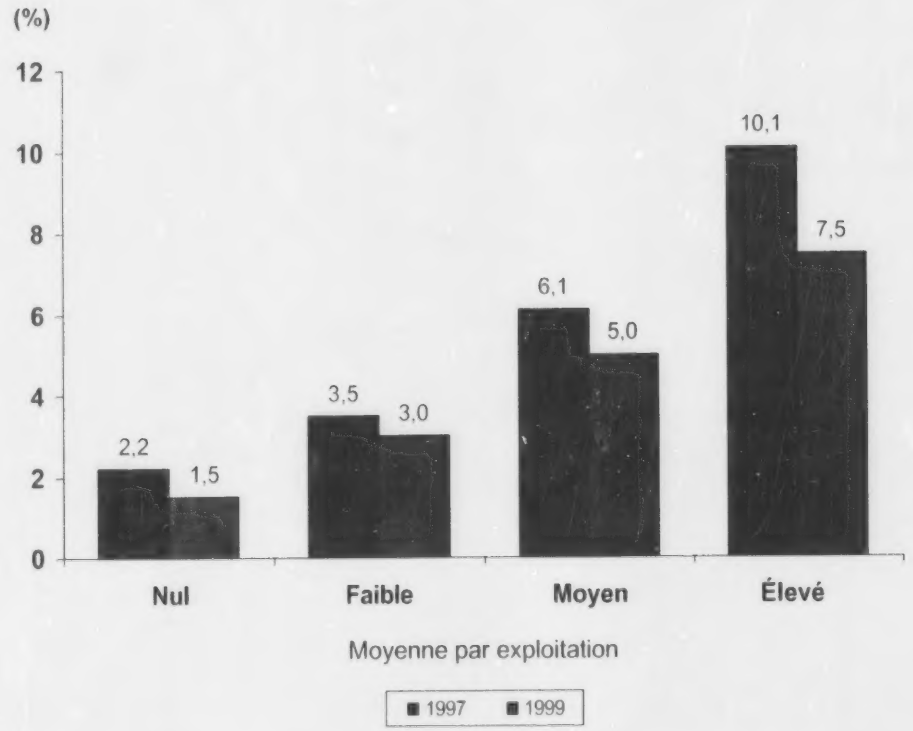

- L'investissement de capital net en pourcentage de l'actif a diminué pour tous les niveaux d'endettement.
- L'investissement de capital net représentait 7,5 % de l'actif des exploitations à niveau d'endettement élevé en 1999 contre 10,1 % en 1997.

- **Capital emprunté**

Investissement de capital net et nouveaux emprunts nets, par province, en 1999

	Investissement de capital net	Nouveaux emprunts nets
Terre-Neuve	48 600 $	36 200 $
Île-du-Prince-Édouard	44 900	25 600
Nouvelle-Écosse	22 500	16 700
Nouveau-Brunswick	47 300	25 100
Québec	42 100	28 700
Ontario	36 400	19 500
Manitoba	29 400	14 400
Saskatchewan	22 600	13 000
Alberta	32 400	17 600
Colombie-Britannique	39 100	18 700
Canada	**32 500 $**	**18 400 $**

- L'investissement de capital net moyen était de 32 500 $. Environ 57 % de l'investissement de capital net provenait de nouveaux emprunts nets en 1999.
- L'investissement net était le plus élevé à Terre-Neuve et au Nouveau-Brunswick, soit plus de 45 000 $. Les nouveaux emprunts nets représentaient 74,4 % de l'investissement de capital net à Terre-Neuve.
- L'investissement de capital net était le plus faible en Nouvelle-Écosse (22 500 $) et en Saskatchewan (22 600 $).
- C'est en Saskatchewan et au Manitoba que l'on trouve les nouveaux emprunts nets les plus bas en 1999.

Investissement de capital net et nouveaux emprunts nets, par type d'exploitation, en 1999

	Investissement de capitaux net	Emprunts à long terme
Lait	67 500 $	54 400 $
Boeuf	18 500	11 800
Porcs	68 700	63 200
Volaille et oeufs	79 500	53 800
Pommes de terre	83 700	49 400
Fruits et légumes	35 400	19 700
Céréales et oléagineux	26 100	18 500
Serres	57 800	26 500
TOTAL	32 500 $	23 300 $

- Les exploitations productrices de pommes de terre enregistraient le niveau le plus élevé d'investissement de capital net (83 700 $), mais 59 % seulement de ce montant provenaient de nouveaux emprunts nets.
- Les exploitations avicoles et ovocoles (79 500 $) ont aussi enregistré un niveau élevé d'investissement de capital net, dont 67,7 % provenaient de nouveaux emprunts nets.
- Les producteurs de bœuf ont déclaré le plus faible niveau d'investissement de capital net (18 500 $), dont 63,9 % provenaient de nouveaux emprunts nets.
- Les exploitations porcines ont également enregistré la proportion la plus élevée de nouveaux emprunts nets (plus de 90 %).

Investissement de capital net et nouveaux emprunts nets, par province, en 1999

	Investissement de capital net	Nouveaux emprunts nets
Terre-Neuve	48 600 $	36 200 $
Île-du-Prince-Édouard	44 900	25 600
Nouvelle-Écosse	22 500	16 700
Nouveau-Brunswick	47 300	25 100
Québec	42 100	28 700
Ontario	36 400	19 500
Manitoba	29 400	14 400
Saskatchewan	22 600	13 000
Alberta	32 400	17 600
Colombie-Britannique	39 100	18 700
Canada	**32 500 $**	**18 400 $**

- L'investissement de capital net moyen était de 32 500 $. Environ 57 % de l'investissement de capital net provenait de nouveaux emprunts nets en 1999.
- L'investissement net était le plus élevé à Terre-Neuve et au Nouveau-Brunswick, soit plus de 45 000 $. Les nouveaux emprunts nets représentaient 74,4 % de l'investissement de capital net à Terre-Neuve.
- L'investissement de capital net était le plus faible en Nouvelle-Écosse (22 500 $) et en Saskatchewan (22 600 $).
- C'est en Saskatchewan et au Manitoba que l'on trouve les nouveaux emprunts nets les plus bas en 1999.

Investissement de capital net et nouveaux emprunts nets, par type d'exploitation, en 1999

	Investissement de capitaux net	Emprunts à long terme
Lait	67 500 $	54 400 $
Boeuf	18 500	11 800
Porcs	68 700	63 200
Volaille et oeufs	79 500	53 800
Pommes de terre	83 700	49 400
Fruits et légumes	35 400	19 700
Céréales et oléagineux	26 100	18 500
Serres	57 800	26 500
TOTAL	32 500 $	23 300 $

- Les exploitations productrices de pommes de terre enregistraient le niveau le plus élevé d'investissement de capital net (83 700 $), mais 59 % seulement de ce montant provenaient de nouveaux emprunts nets.
- Les exploitations avicoles et ovocoles (79 500 $) ont aussi enregistré un niveau élevé d'investissement de capital net, dont 67,7 % provenaient de nouveaux emprunts nets.
- Les producteurs de bœuf ont déclaré le plus faible niveau d'investissement de capital net (18 500 $), dont 63,9 % provenaient de nouveaux emprunts nets.
- Les exploitations porcines ont également enregistré la proportion la plus élevée de nouveaux emprunts nets (plus de 90 %).

Pourcentage de l'encours de la dette à long terme et des capitaux à long terme empruntés, par établissement financier, en 1999

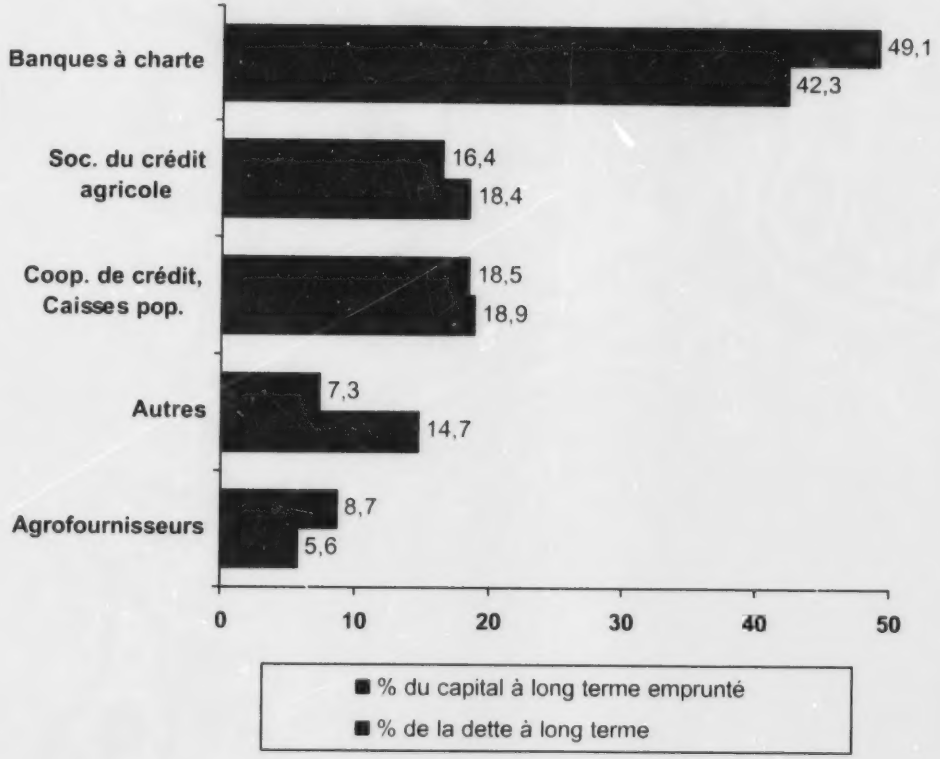

- Les banques à charte, la Société du crédit agricole et les coopératives de crédit ou les Caisses populaires étaient les principaux groupes de créanciers des exploitations agricoles.
- Les banques à charte et la Société du crédit agricole détenaient 42,3 % et 18,4 % respectivement des créances de l'encours de la dette à long terme.
- Les banques à charte étaient le principal groupe de créanciers pour ce qui est des nouveaux emprunts nets contractés par les agriculteurs.

Revenu agricole et stabilité

- **Bénéfice net d'exploitation**

Bénéfice net moyen par exploitation au Canada, en 1995, en 1997 et en 1999

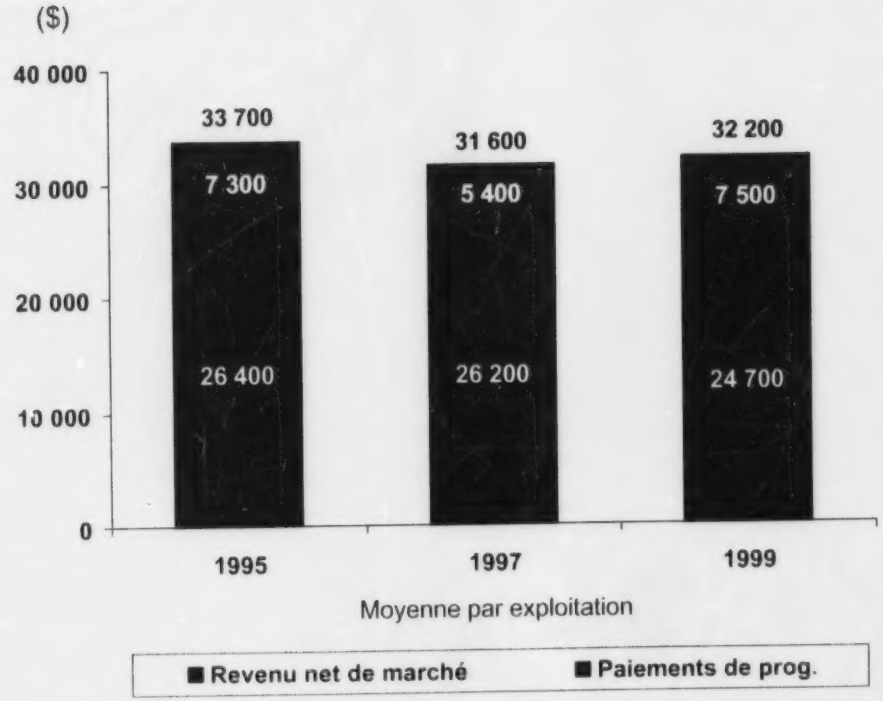

- Le bénéfice net d'exploitation a augmenté de 2 % en 1999 en raison de la hausse des paiements de programmes, ce qui a eu pour effet de compenser la baisse du revenu net de marché.
- Le revenu net de marché a chuté entre 1997 et 1999 après avoir connu une période de stabilité de 1995 à 1997.
- Les paiements de programmes ont augmenté d'environ 40 % entre 1997 et 1999.

Bénéfice net moyen par exploitation, par province, en 1999

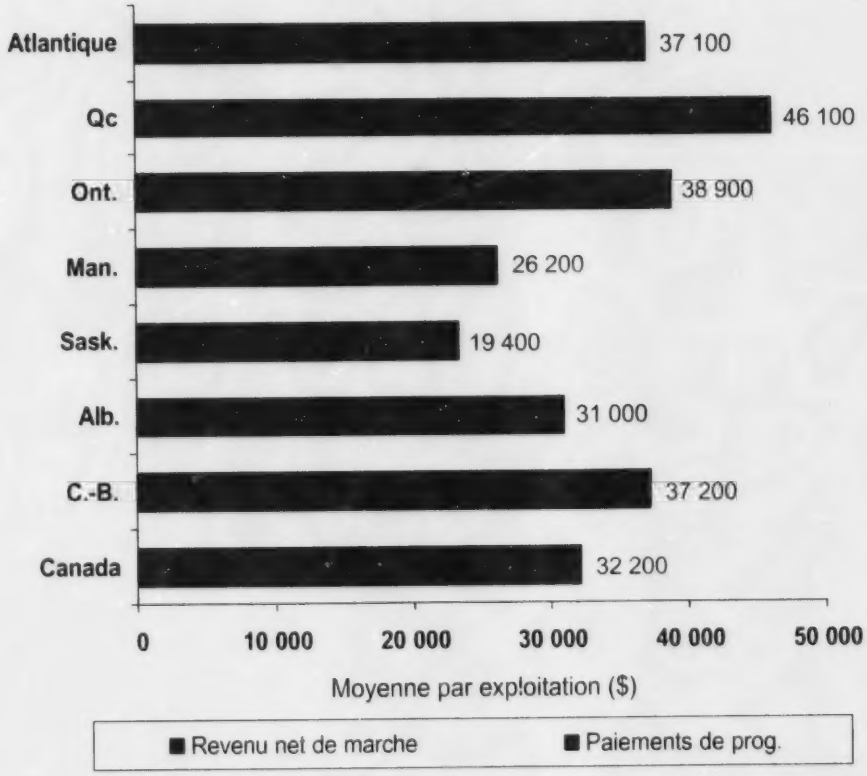

- Le Québec fait état du bénéfice net d'exploitation le plus élevé en raison notamment de son haut niveau de paiements de programmes et de produits soumis à la gestion de l'offre.
- Les paiements de programmes du Québec en 1999 reflètent largement les paiements des programmes provinciaux de stabilisation. Au Québec, la participation au CSRN ne concerne que les produits de l'horticulture et de l'apiculture.
- L'Ontario a aussi fait état d 'un bénéfice net d'exploitation relativement élevé, ce qui est dû en partie aux produits soumis à la gestion de l'offre.
- C'est en Colombie-Britannique que les montants des paiements de programmes étaient les moins élevés. Par contre, c'est en Saskatchewan et au Manitoba que les niveaux de bénéfice net d'exploitation étaient les plus faibles en 1999, ce qui s'explique par le fait que ces provinces dépendent des céréales et oléagineux.

Bénéfice net moyen par exploitation, par province, en 1995, en 1997 et en 1999

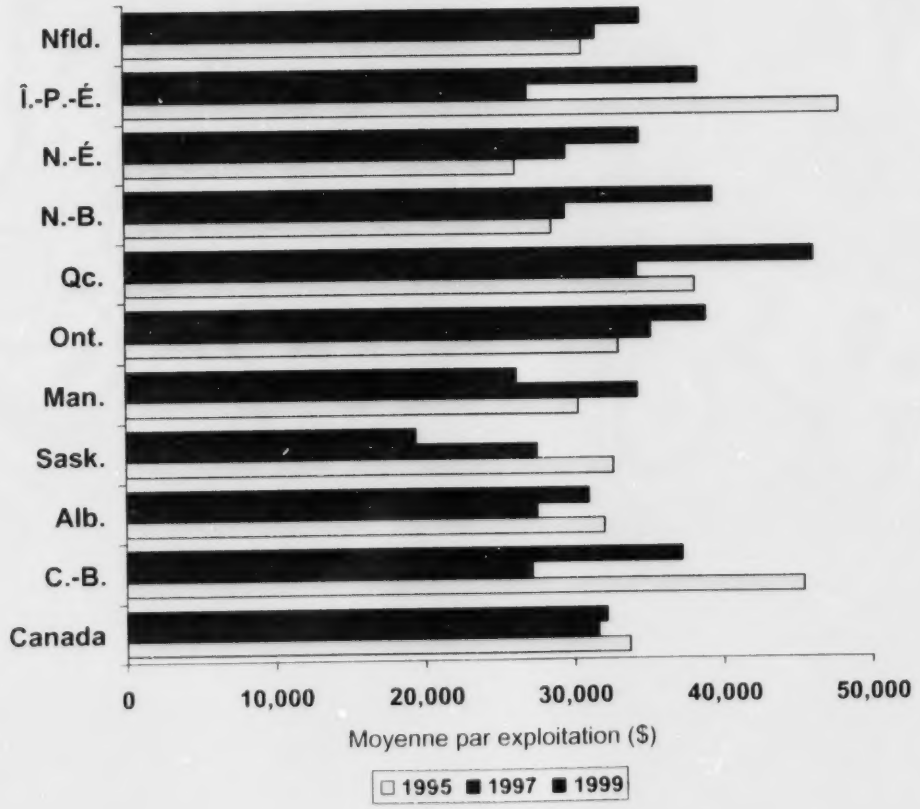

- La plupart des provinces font état d'une hausse du bénéfice net d'exploitation depuis 1997.
- Le Manitoba et la Saskatchewan ont été les seules provinces à faire état d'une baisse du bénéfice net moyen d'exploitation entre 1997 et 1999.
- L'Alberta fait état d'une hausse du bénéfice net moyen d'exploitation, ce qui est dû en partie à la hausse des prix du boeuf.
- Les provinces des Prairies ont été les seules provinces à enregistrer un bénéfice net d'exploitation inférieur à la moyenne nationale en 1999.

Bénéfice net moyen par type d'exploitation en 1999

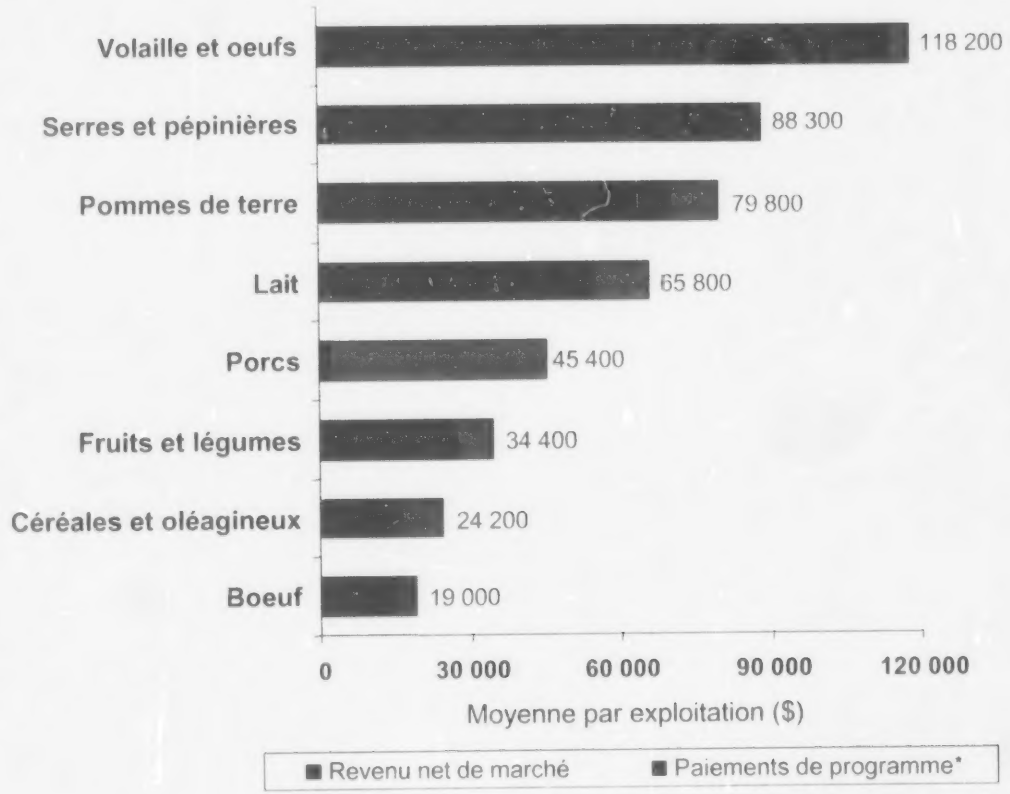

- Comme ce fut le cas au cours des années antérieures, le bénéfice net moyen variait considérablement selon le type d'exploitation.
- Les exploitations avicoles et ovocoles ont enregistré les bénéfices nets moyens les plus élevés. Au deuxième rang venaient les serres et pépinières.
- Les producteurs de boeuf ont enregistré les bénéfices nets moyens les plus faibles, soit 19 000 $ seulement.

* Comprennent les paiements provinciaux et fédéraux mais non les retraits du CSRN.

Bénéfice net moyen, par type d'exploitation, en 1995, en 1997 et en 1999

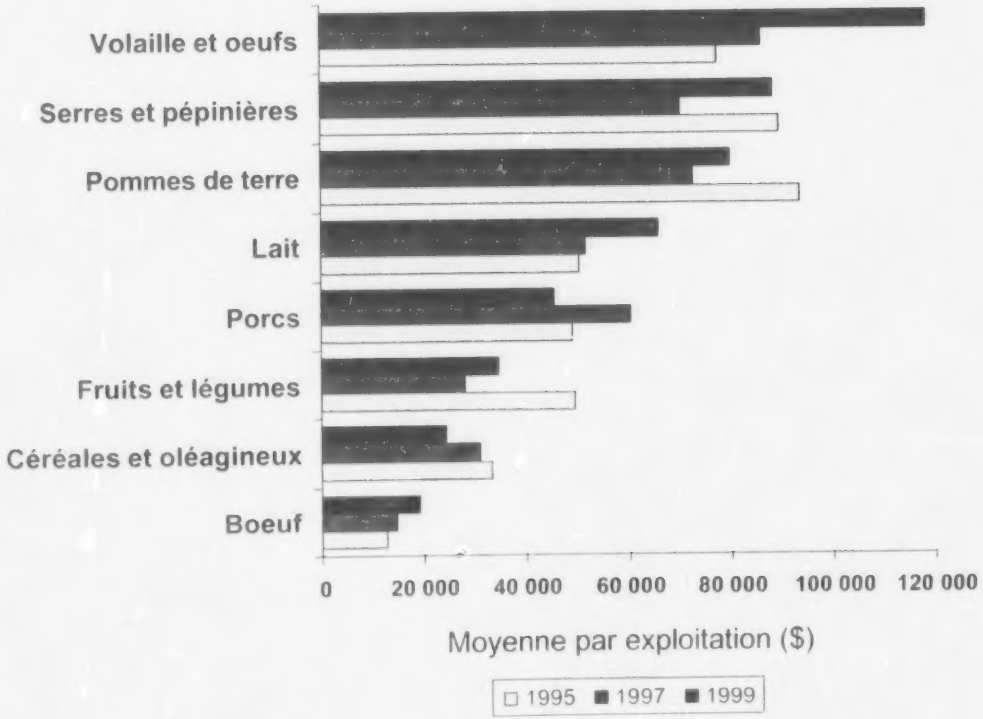

- Les exploitations avicoles et ovocoles, puis les exploitations de pommes de terre et les serres et pépinières ont enregistrré le bénéfice net moyen le plus élevé par exploitation.
- Les exploitations porcines, les exploitations de céréales et d'oléagineux ont fait état d'une baisse du bénéfice net moyen entre 1997 et 1999.
- Le bénéfice net moyen a fortement augmenté au chapitre des produits soumis à la gestion de l'offre.

- **Revenu familial**

Sources de revenu familial au Canada en 1999

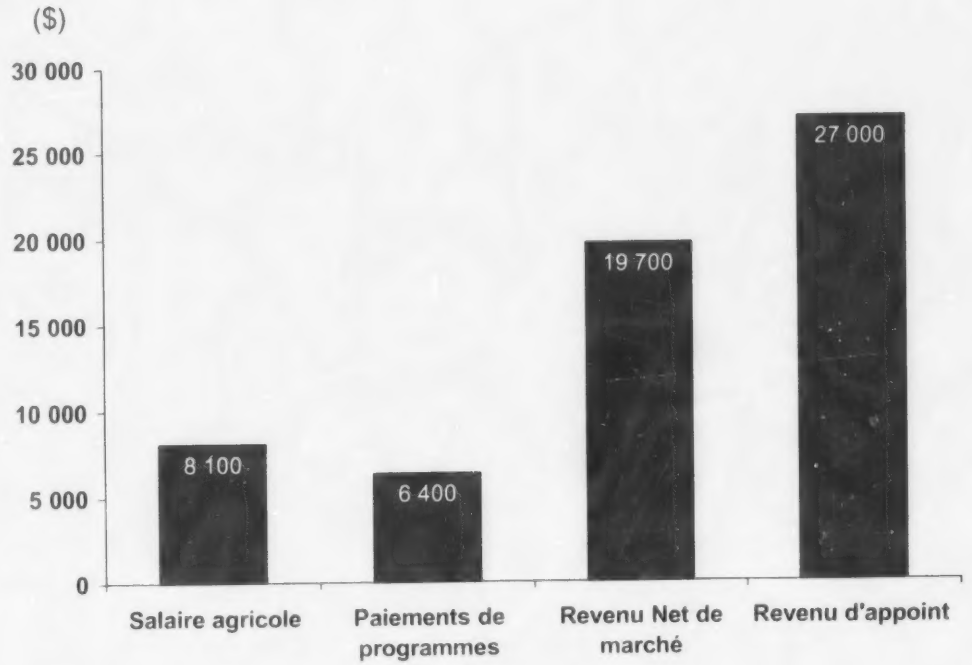

Moyenne par famille agricole

- Le revenu familial est constitué du revenu net de marché, des paiements de programmes, du revenu d 'appoint et des salaires agricoles versés aux membres de la famille.
- Les familles agricoles canadiennes gagnaient en moyenne 61 200 $.
- Le revenu d 'appoint constituait 44 % du revenu familial moyen total dans les entreprises agricoles canadiennes.

Sources de revenu familial, par province, en 1999

	Rev. net de marché	Sal. agr.	Paiem. progr.	Rev. d'appoint	Rev. fam. total
Atlantique	24 900	10 000	4 700	23 200	62 800
Québec	21 800	12 900	17 100	16 100	68 000
Ontario	25 100	10 700	4 400	33 600	73 800
Manitoba	14 300	6 900	6 200	22 400	49 800
Saskatchewan	12 300	4 200	5 300	22 800	44 600
Alberta	20 900	6 200	3 800	32 400	63 400
Colombie-Britannique	27 900	11 800	1 800	35 700	77 200
Canada	**19 700**	**8 100**	**6 400**	**27 000**	**61 200**

- La Colombie-Britannique avait le revenu familial le plus élevé et le revenu d 'appoint le plus élevé.
- L'Ontario a enregistré un revenu familial relativement élevé qui reflète le niveau élevé du revenu d 'appoint dans cette province et un revenu de marché net plus élevé.
- La Saskatchewan a enregistré le revenu familial total le plus faible, soit 44 600 $.

Sources de revenu familial, par type d'exploitation, en 1999

	Rev. net de marché	Sal. agr.	Paiem. progr.	Rev. d'appoint	Rev. fam. total
Boeuf	13 400	3 200	3 300	28 400	48 300
Céréales et oléagineux	13 600	5 500	7 200	29 400	55 700
Porcs	-4 600	14 800	34 800	15 900	60 900
Lait	42 300	19 000	9 000	8 500	78 800
Fruits et légumes	19 600	10 800	5 300	45 500	81 200
Pommes de terre	49 300	20 500	7 400	22 200	99 400
Serres et pépinières	56 400	34 800	1 300	20 900	113 400
Volaille et oeufs	96 300	25 200	3 500	20 400	145 400

- Les exploitations avicoles et ovocoles ont enregistré le revenu familial le plus élevé, ce qui reflète un bénéfice net d'exploitation plus élevé.
- Les serres et pépinières ont fait état du deuxième revenu familial plus élevé.
- Les producteurs de boeuf et les exploitations productrices de céréales et d'oléagineux ont déclaré un faible revenu net de marché, mais un revenu d'appoint relativement élevé.
- Les producteurs de boeuf ont déclaré le revenu familial moyen total le plus faible.
- Le revenu net moyen de marché des exploitations laitières, qui est élevé, a été contrebalancé par un faible revenu d 'appoint.

Sources de revenu familial, par province, en 1999

	Rev. net de marché	Sal. agr.	Paiem. progr.	Rev. d'appoint	Rev. fam. total
Atlantique	24 900	10 000	4 700	23 200	62 800
Québec	21 800	12 900	17 100	16 100	68 000
Ontario	25 100	10 700	4 400	33 600	73 800
Manitoba	14 300	6 900	6 200	22 400	49 800
Saskatchewan	12 300	4 200	5 300	22 800	44 600
Alberta	20 900	6 200	3 800	32 400	63 400
Colombie-Britannique	27 900	11 800	1 800	35 700	77 200
Canada	**19 700**	**8 100**	**6 400**	**27 000**	**61 200**

- La Colombie-Britannique avait le revenu familial le plus élevé et le revenu d 'appoint le plus élevé.
- L'Ontario a enregistré un revenu familial relativement élevé qui reflète le niveau élevé du revenu d 'appoint dans cette province et un revenu de marché net plus élevé.
- La Saskatchewan a enregistré le revenu familial total le plus faible, soit 44 600 $.

Sources de revenu familial, par type d'exploitation, en 1999

	Rev. net de marché	Sal. agr.	Paiem. progr.	Rev. d'appoint	Rev. fam. total
Boeuf	13 400	3 200	3 300	28 400	48 300
Céréales et oléagineux	13 600	5 500	7 200	29 400	55 700
Porcs	-4 600	14 800	34 800	15 900	60 900
Lait	42 300	19 000	9 000	8 500	78 800
Fruits et légumes	19 600	10 800	5 300	45 500	81 200
Pommes de terre	49 300	20 500	7 400	22 200	99 400
Serres et pépinières	56 400	34 800	1 300	20 900	113 400
Volaille et oeufs	96 300	25 200	3 500	20 400	145 400

- Les exploitations avicoles et ovocoles ont enregistré le revenu familial le plus élevé, ce qui reflète un bénéfice net d'exploitation plus élevé.
- Les serres et pépinières ont fait état du deuxième revenu familial plus élevé.
- Les producteurs de boeuf et les exploitations productrices de céréales et d'oléagineux ont déclaré un faible revenu net de marché, mais un revenu d'appoint relativement élevé.
- Les producteurs de boeuf ont déclaré le revenu familial moyen total le plus faible.
- Le revenu net moyen de marché des exploitations laitières, qui est élevé, a été contrebalancé par un faible revenu d 'appoint.

Sources de revenu familial, par catégorie de revenu, en 1999

Catégorie de revenu	Rev. net de marché	Sal. agr.	Paiem. progr.	Rev. d'appoint	Rev. fam. total
10 000 $ - 24 999 $	-2 200	400	1 000	39 400	38 600
25 000 $ - 49 999 $	2 000	1 100	2 100	34 700	39 900
50 000 $ - 99 999 $	7 800	2 400	4 000	24 900	39 100
100 000 $ - 249 999 $	21 000	7 900	7 300	19 600	55 800
250 000 $ - 499 999 $	45 600	19 600	14 400	18 100	97 700
500 000 $ +	108 100	45 500	20 700	30 200	204 600

- Le revenu net de marché des familles agricoles dont le revenu se situe dans la fourchette de 10 000 $ à 24 999 $ est négatif tandis que celui des familles agricoles dont le revenu se situe dans la fourchette de 500 000 $ et plus est de 108 100 $
- Le revenu familial total était presque égal dans les exploitations dont le revenu est inférieur à 100 000 $
- Les grosses exploitations ont besoin d'un bénéfice net d'exploitation plus élevé en vue d'amortir la dette et de remplacer l'équipement

Sources de revenu familial, par catégorie de revenu, en 1999

Catégorie de revenu	Rev. net de marché	Sal. agr.	Paiem. progr.	Rev. d'appoint	Rev. fam. total
10 000 $ - 24 999 $	-2 200	400	1 000	39 400	38 600
25 000 $ - 49 999 $	2 000	1 100	2 100	34 700	39 900
50 000 $ - 99 999 $	7 800	2 400	4 000	24 900	39 100
100 000 $ - 249 999 $	21 000	7 900	7 300	19 600	55 800
250 000 $ - 499 999 $	45 600	19 600	14 400	18 100	97 700
500 000 $ +	108 100	45 500	20 700	30 200	204 600

- Le revenu net de marché des familles agricoles dont le revenu se situe dans la fourchette de 10 000 $ à 24 999 $ est négatif tandis que celui des familles agricoles dont le revenu se situe dans la fourchette de 500 000 $ et plus est de 108 100 $.
- Le revenu familial total était presque égal dans les exploitations dont le revenu est inférieur à 100 000 $.
- Les grosses exploitations ont besoin d'un bénéfice net d'exploitation plus élevé en vue d'amortir la dette et de remplacer l'équipement.

Revenu d'appoint, par famille, par province, en 1999

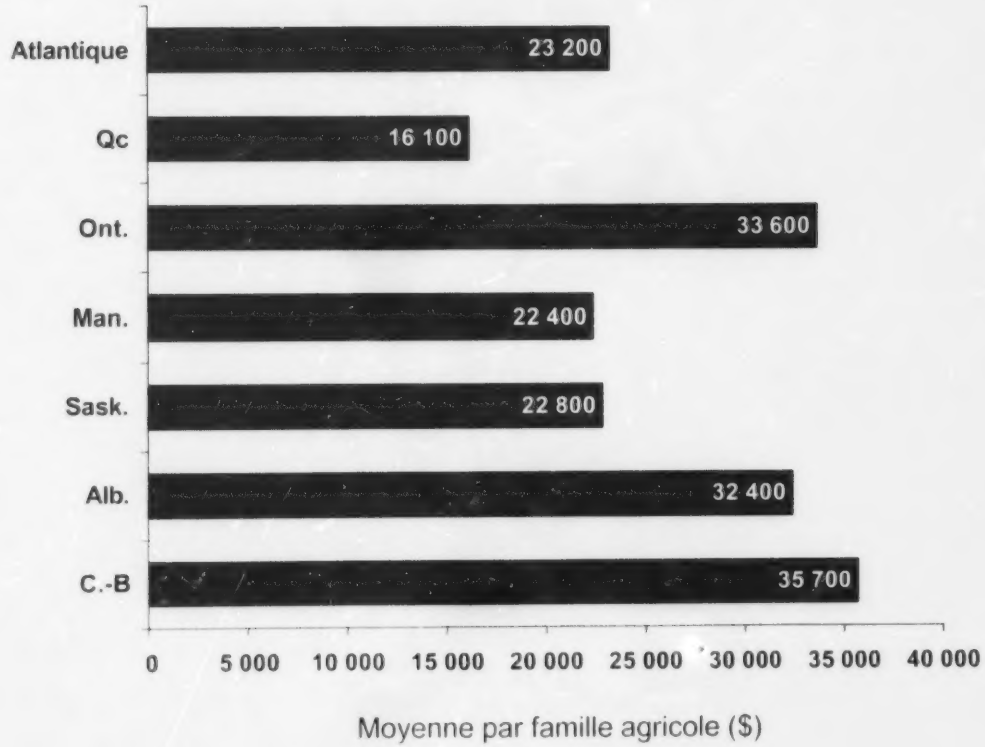

- C'est en Colombie-Britannique que le revenu d 'appoint des familles agricoles est le plus élevé, soit 35 000 $ en moyenne.
- En Ontario et en Alberta, le revenu d 'appoint atteint plus de 30 000 $.
- C'est au Québec que le revenu d 'appoint est le plus faible, soit 16 100 $.

Revenu d'appoint, par famille, par type d'exploitation, en 1999

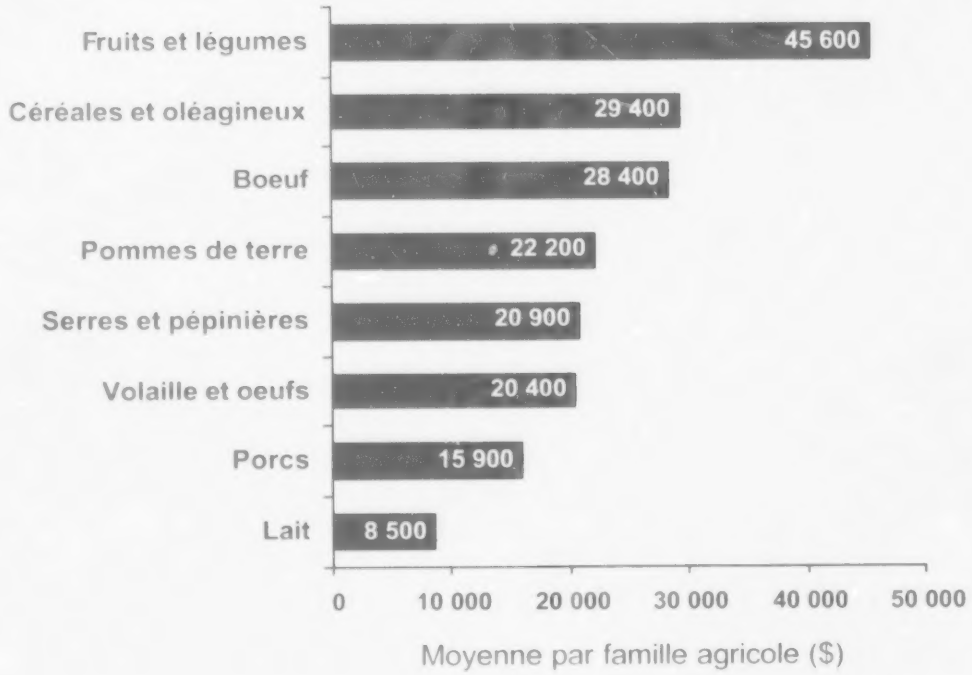

- Les familles administrant les exploitations de fruits et légumes, puis celles gérant les exploitations de céréales et d'oléagineux ont enregistré le revenu d'appoint le plus élevé.
- Les familles gérant les exploitations laitières ont enregistré le revenu d'appoint le plus faible, soit 8 500 $.

- **Stabilité des exploitations agricoles**

Répartition des grosses exploitations agricoles par catégorie de stabilité* au Canada, en 1995, en 1997 et en 1999

	1995	1997	1999
	Pourcentage		
Favorable : (revenu net d'exploitation positif et ratio d'end. ≤ 40 %)	80,5	75,9	70,1
Revenu marginal : (revenu net d'exploitation négatif ou nul et ratio d'end. ≤ 40 %)	7,3	10,9	12,9
Solvabilité marginale : (revenu net d'exploitation positif et ratio d'end. > 40 %)	10,7	10,4	12,8
Vulnérable : revenu net d'exploitation négatif ou nul et ratio d'end. > 40 %)	1,5	2,7	4,2

* Exclut le revenu d'appoint et les retraits du CSRN.

- La stabilité se mesure par une combinaison du bénéfice net d'exploitation et du taux d'endettement de l'exploitation.
- 70,1 % des exploitations étaient dans une catégorie de stabilité favorable en 1999 par rapport à 75,9 % en 1997.
- La proportion d'exploitations vulnérables a augmenté de 2,7 %, en 1997 à 4,2 % en 1999.

Répartition des grosses exploitations par catégorie de stabilité*, par province, en 1997 et en 1999

	Favorable		Revenu marginal		Solvabilité marginale		Vulnérable	
	Pourcentage							
	1997	1999	1997	1999	1997	1999	1997	1999
Terre-Neuve	73,9	60,6	13,0	17,3	8,7	17,3	4,3	4,8
Île-du-Prince-Édouard	70,7	66,4	12,7	12,6	10,7	14,1	6,0	6,9
Nouvelle-Écosse	75,9	66,5	9,5	14,1	10,8	14,1	3,8	5,2
Nouveau-Brunswick	66,7	68,0	18,8	15,4	10,4	11,8	4,2	4,8
Québec	73,4	72,2	6,1	5,2	17,5	20,3	3,0	2,3
Ontario	74,0	73,7	12,2	13,5	11,3	9,6	2,6	3,2
Manitoba	76,0	69,1	8,9	13,2	12,2	11,8	2,8	5,9
Saskatchewan	84,4	66,8	8,6	16,4	5,2	12,0	1,7	4,8
Alberta	73,5	69,3	16,1	15,2	7,5	10,7	2,8	4,8
Colombie-Britannique	64,0	66,6	18,6	11,6	12,8	16,5	4,5	5,4
Canada	76,1	70,1	11,0	12,9	10,2	12,8	2,7	4,2

* Exclut le revenu d'appoint et les retraits du CSRN.

- C'est en Ontario et au Québec que l'on trouve la proportion la plus forte d'exploitations dans la catégorie *favorable*.
- L'Alberta compte aussi une forte proportion d'exploitations dans la catégorie *favorable*.
- Terre-Neuve compte la proportion la plus faible d'exploitations dans la catégorie *favorable* et une forte proportion d'exploitations dans la catégorie *revenu marginal* et la catégorie *solvabilité marginale*.

Répartition des grosses exploitations agricoles par catégorie de stabilité* au Canada, en 1995, en 1997 et en 1999

	1995	1997	1999
	Pourcentage		
Favorable : (revenu net d'exploitation positif et ratio d'end. ≤ 40 %)	80,5	75,9	70,1
Revenu marginal : (revenu net d'exploitation négatif ou nul et ratio d'end. ≤ 40 %)	7,3	10,9	12,9
Solvabilité marginale : (revenu net d'exploitation positif et ratio d'end. > 40 %)	10,7	10,4	12,8
Vulnérable : revenu net d'exploitation négatif ou nul et ratio d'end. > 40 %)	1,5	2,7	4,2

* Exclut le revenu d'appoint et les retraits du CSRN

- La stabilité se mesure par une combinaison du bénéfice net d'exploitation et du taux d'endettement de l'exploitation.
- 70,1 % des exploitations étaient dans une catégorie de stabilité favorable en 1999 par rapport à 75,9 % en 1997.
- La proportion d'exploitations vulnérables a augmenté de 2,7 %, en 1997 à 4,2 % en 1999.

Répartition des grosses exploitations par catégorie de stabilité*, par province, en 1997 et en 1999

	Favorable		Revenu marginal		Solvabilité marginale		Vulnérable	
	Pourcentage							
	1997	1999	1997	1999	1997	1999	1997	1999
Terre-Neuve	73,9	60,6	13,0	17,3	8,7	17,3	4,3	4,8
Île-du-Prince-Édouard	70,7	66,4	12,7	12,6	10,7	14,1	6,0	6,9
Nouvelle-Écosse	75,9	66,5	9,5	14,1	10,8	14,1	3,8	5,2
Nouveau-Brunswick	66,7	68,0	18,8	15,4	10,4	11,8	4,2	4,8
Québec	73,4	72,2	6,1	5,2	17,5	20,3	3,0	2,3
Ontario	74,0	73,7	12,2	13,5	11,3	9,6	2,6	3,2
Manitoba	76,0	69,1	8,9	13,2	12,2	11,8	2,8	5,9
Saskatchewan	84,4	66,8	8,6	16,4	5,2	12,0	1,7	4,8
Alberta	73,5	69,3	16,1	15,2	7,5	10,7	2,8	4,8
Colombie-Britannique	64,0	66,6	18,6	11,6	12,8	16,5	4,5	5,4
Canada	76,1	70,1	11,0	12,9	10,2	12,8	2,7	4,2

* Exclut le revenu d'appoint et les retraits du CSRN

- C'est en Ontario et au Québec que l'on trouve la proportion la plus forte d'exploitations dans la catégorie *favorable*.
- L'Alberta compte aussi une forte proportion d'exploitations dans la catégorie *favorable*.
- Terre-Neuve compte la proportion la plus faible d'exploitations dans la catégorie *favorable* et une forte proportion d'exploitations dans la catégorie *revenu marginal* et la catégorie *solvabilité marginale*.

Répartition des grosses exploitations, par catégorie de stabilité, par type d'exploitation en 1999

	Favorable		Revenu marginal		Solvabilité marginale		Vulnérable	
	Pourcentage							
	1997	1999	1997	1999	1997	1999	1997	1999
Lait	83,2	81,6	7,7	6,8	7,9	10,7	1,2	0,9
Volaille et oeufs	76,1	80,8	7,4	5,1	13,3	12,6	1,5	1,5
Céréales et oléagineux	81,9	69,0	8,8	13,7	7,3	12,5	1,9	4,7
Boeuf	65,9	67,9	20,6	19,7	9,2	8,7	4,4	3,7
Fruits et légumes	60,1	66,2	15,9	9,9	14,6	16,0	9,4	7,9
Pommes de terre	59,7	67,6	15,7	9,9	15,7	16,6	8,9	6,0
Serres et pépinières	57,8	55,8	10,5	10,3	28,0	30,2	3,8	3,8
Porcs	59,7	47,0	9,7	15,6	25,8	24,5	4,7	12,9
Tous les types d'exploitation	76,1	70,1	11,0	12,9	10,2	12,8	2,7	4,2

* Exclut le revenu d'appoint et les retraits du CSRN

- Les exploitations laitières, suivies des exploitations avicoles et ovocoles affichent la plus forte proportion d'exploitations dans la catégorie *favorable*.
- En 1999, 47 % seulement des exploitations porcines se trouvaient dans la catégorie *favorable*, et 15,6 % dans celle du *revenu marginal*.

Répartition des grosses exploitations, par catégorie de stabilité, par type d'exploitation en 1999

	Favorable		Revenu marginal		Solvabilité marginale		Vulnérable	
	Pourcentage							
	1997	1999	1997	1999	1997	1999	1997	1999
Lait	83,2	81,6	7,7	6,8	7,9	10,7	1,2	0,9
Volaille et oeufs	76,1	80,8	7,4	5,1	13,3	12,6	1,5	1,5
Céréales et oléagineux	81,9	69,0	8,8	13,7	7,3	12,5	1,9	4,7
Boeuf	65,9	67,9	20,6	19,7	9,2	8,7	4,4	3,7
Fruits et légumes	60,1	66,2	15,9	9,9	14,6	16,0	9,4	7,9
Pommes de terre	59,7	67,6	15,7	9,9	15,7	16,6	8,9	6,0
Serres et pépinières	57,8	55,8	10,5	10,3	28,0	30,2	3,8	3,8
Porcs	59,7	47,0	9,7	15,6	25,8	24,5	4,7	12,9
Tous les types d'exploitation	76,1	70,1	11,0	12,9	10,2	12,8	2,7	4,2

* Exclut le revenu d'appoint et les retraits du CSRN.

- Les exploitations laitières, suivies des exploitations avicoles et ovocoles affichent la plus forte proportion d'exploitations dans la catégorie *favorable*.
- En 1999, 47 % seulement des exploitations porcines se trouvaient dans la catégorie *favorable*, et 15,6 % dans celle du *revenu marginal*.

Glossaire

Actif à court terme comprend le bétail destiné au marché, les comptes débiteurs, les stocks de productions végétales et d'intrants, les liquidités et les investissements à court terme (moins d'un an) et les dépenses payées d'avance.

Revenu familial comprend le bénéfice net d'exploitation, le revenu d'appoint, les salaires agricoles versés aux membres de la famille et les paiements de programmes.

Grosses exploitations désignent les exploitations qui ont un revenu agricole brut de 100 000 $ et plus.

Actif à long terme comprend la terre et les bâtiments, les machines et l'équipement, les contingents, les troupeaux de reproduction et de relève, les investissements à long terme (plus d'un an), y compris le solde du CSRN.

Revenu d'appoint comprend les salaires et traitements non liés aux activités agricoles, le revenu de placements, le revenu de pension et tout autre revenu ne provenant pas d'activités agricoles.

Investissement de capital net = les achats en immobilisations moins les ventes d'immobilisations.

Revenu net de marché = le bénéfice net d'exploitation moins les paiements de programmes.

Nouveaux emprunts nets = le capital à long terme total emprunté moins le montant emprunté pour refinancer les prêts antérieurs.

Bénéfice net d'exploitation = les bénéfices d'exploitation moins les dépenses d'exploitation avant amortissement.

Les paiements de programmes = comprennent les revenus provenant des paiements de stabilisation (y compris du Régime d'assurance-revenu brut [RARB], en 1993 et en 1995), des subventions laitières et des revenus d'autres programmes, des produits de l'assurance-récolte ainsi que des remboursements de taxes sur le carburant et de taxes foncières, mais non les retraits du CSRN.